

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination multiple. | | |

LE MONDE ILLUSTRÉ

ABONNEMENTS :

Un an, \$3.00 - - - - Six mois, \$1.50
Quatre mois, \$1.00, payable d'avance
Vendu dans les dépôts - - 5 cents la copie

6ÈME ANNÉE, No 303.—SAMEDI, 22 FEVRIER 1890

BERTHIAUME & SABOURIN, PROPRIETAIRES.
BUREAUX, 40, PLACE JACQUES CARTIER, MONTRÉAL.

ANNONCES :

La ligne, par insertion - - - - 10 cents
Insertions subséquentes - - - - 5 cents
Tarif spécial pour annonces à long terme



LE DUC D'AOSTE, FRÈRE DU ROI D'ITALIE, DÉCÉDÉ

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 22 FEVRIER 1890

SOMMAIRE

TEXTE : Entre-Nous, par Léon Ledieu.—Citoyens ; Une statue à de Maisonneuve, par E.-Z. Massicotte.—Extraits des " impressions d'un volontaire sur le Nord-Ouest ", par Mirès de Cattenom.—Courrier de l'étranger : conflit anglo-portugais, par P. Devillaire.—Le capitaine Joubert, par Paul Durand.—Le duc d'Aoste.—Poésie : Fiat voluntas, par Elisa.—Primes du mois de janvier.—Étymologies, par Hector Servadee.—La mode pratique, par Cousine Jeanne.—Rébus illustré. Variétés.—Feuilletons : Famille-Sans-Nom (suite), par Jules Verne ; Le Régiment (suite).

GRAVURES : Portrait du duc d'Aoste, décédé.—La traverse du Saint-Laurent en hiver vis-à-vis Montréal.—Gravure du feuilleton : La rue du Petit Champlain à Québec.—Rébus illustré.

Primes Mensuelles du "Monde Illustré"

1re Prime	\$50
2me "	25
3me "	15
4me "	10
5me "	5
6me "	4
7me "	3
8me "	2
86 Primes, à \$1	86
94 Primes	\$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.



* * Ceci pouvait, à la rigueur, s'intituler " la journée d'un député," mais je n'ai pas le temps aujourd'hui de développer le sujet ; je ne ferai que l'esquisser.

Il est huit heures du matin, au dehors il fait un temps de chien, le nord-est souffle sur la neige folle et arrête la respiration des passants qui, bravant côtes et collines de Québec—et Dieu sait si elles sont nombreuses—pour se rendre au Parlement, ou ailleurs, mais surtout au Parlement.

Il est donc huit heures du matin ; hier la séance de nuit a été longue et orageuse ; trois heures sonnaient à l'horloge du Parlement quand l'Orateur s'est couvert, donnant la volée aux infortunés députés qui, depuis bien des heures, essayaient de dormir à leur siège. M. Durand, député de Partout, est dans son lit, la couverture au nez, le foulard sur les yeux, et dormant de ce bon sommeil que donne la conscience du devoir accompli et un répit de dyspepsie ; Adèle pénètre dans la chambre du pauvre représentant et le secouant vigoureusement :

—Quelqu'un désire parler à Monsieur.

—C'est M. X., un pilote, un ami de Monsieur. (M. Durand se retourne en grognant.)

—Ce monsieur dit que c'est pour affaire pressée.

—Nin... je n'y suis pas pour personne ! Puis après réflexion.

—Dites que je vais descendre. (en lui-même) Peut-être un électeur à ménager.

Et M. Durand se lève, se frottant les yeux et grommelant de plus en plus contre les électeurs, le Parlement, les comtés. Il s'habille et descend. Puis, le sourire aux lèvres, la physionomie gracieuse, l'âme dans le marasme, M. Durand entre dans la salle à manger.

—Ah ! c'est vous, mon cher X. Quel bon vent vous amène. (à duplicité !)

—Monsieur, je suis un de vos électeurs les plus dévoués (inoue de doute chez M. Durand).

—Oh ! je sais, je sais, et que désirez-vous ?

—Je venais vous demander M. Durand, si vous n'auriez pas pu parler à M. le Ministre.

Six visites du même genre ! M. Durand est sur les dents. Il n'a pas dormi, pas mangé ! Il voudrait se reposer ; mais il est dix heures. Le comité des bills privés le réclame, il faut y aller et vite, et vite...

M. Durand entre au Parlement. Une députation du comté de Partout l'attend pour être présentée au Premier-Ministre, et l'entretenir sur le bill relatif à l'introduction des patates écrasées dans l'alimentation des vaches laitières. (Pauvre Premier-Ministre, encore un à qui les honneurs ne font pas une vie tissée de soie et d'or !) Le devoir appelle M. Durand ; il va, avec sa députation.

De la porte nord-est au sud-est à la salle du comité il y a tout au plus cent pas, mais le député met bien vingt minutes pour s'y rendre.

A peine est-il entré dans le couloir, une main s'abat sur son épaule :

—Comme ça va-t-il, mon cher député ? Dites-moi, nous avons une bénédiction de cloches dimanche prochain, on compte sur vous comme parrain, vous le devez, vous le comprenez....

—Oui, oui, entendu....

Encore une cérémonie qui va lui coûter vingt piastres. Il ne le regrette pas, oh ! non, c'est pour une œuvre excellente, mais, enfin, c'est toujours vingt piastres de moins.

Il n'a pas fait deux pas qu'il se heurte à deux députations de son comté, venues, l'une pour faire passer un bill, l'autre pour le combattre. Tous comptent sur leur député pour faire valoir les droits des uns, les torts des autres.

Il s'agit de sa popularité et s'il ne vote pas pour et contre, il est certain de ne pas être réélu. On ne lui mâche pas les mots.

Voici maintenant un ami de collège, un vieil ami qui vient le voir chaque fois qu'il veut obtenir quelque chose.

—Dis donc, Durand, tu connais Chose qui était de notre classe, à la petite école, il vient de passer au feu, fais le donc placer.

—Placer, où ? je ne connais pas de place vacante....

—Oh ! tu sais, n'importe où. Tiens il n'est pas difficile, fais-le entrer au Parlement comme messager.

Ce qu'il y en a de braves gens qui veulent être messagers ! Pour vingt places, il y a deux mille demandes !!!

Il est encore accosté par dix personnes, avant d'entrer enfin dans la salle du comité des bills privés.

Mais il ne fait pas seulement partie de ce comité, il y en a bien d'autres : comité des privilèges et élections ; comité des ordres permanents ; comité d'agriculture et immigration ; comité des chemins de fer ; comité des industries ; comité des impressions ; comité des comptes publics ; comité de législation et des lois expirantes ; comité conjoint de la bibliothèque.

Son nom est généralement inscrit sur la liste des députés qui composent trois ou quatre de ces comités, mais ses électeurs demandent, exigent même sa présence dans les comités dont il ne fait pas partie, pour les aider d'une manière quelconque.

De dix heures à une heure, une heure et demie, quelquefois deux heures il mène une existence impossible.

Il faut dîner, c'est l'heure ou à peu près, il a invité un électeur, mais M. Durand n'a plus faim ; il faut cependant sourire, faire le gracieux, l'aimable, quand l'estomac, dont le régime est brisé, se refuse à fonctionner. On boit même parfois un petit coup qui fait plus de mal que de bien.

Trois heures ! la séance commence, M. Durand est inscrit sur l'ordre du jour pour présenter des motions, faire des interpellations, il fait un discours, se dispose à écouter son adversaire, quand un page vient lui dire que M. Durazoir le demande : Il sort de la chambre.

M. Durazoir, sa femme et ses enfants, viennent lui demander des cartes pour assister aux débats et entrer dans la galerie de l'orateur.

Il va voir le secrétaire de l'orateur, obtient les

cartes, place ses gens et revient à sa place ; son adversaire est en train de l'abîmer de la belle manière, on l'accuse de tous les scandales possibles....

Et M. Durazoir qui écoute cela, qui constate que son membre est une affreuse canaille !!!

M. Durand prend des notes, se dispose à répliquer, mais le guignon s'en mêle ; un autre page arrive... Cette fois, c'est le beau-père du cousin d'un électeur qui a voté contre lui la dernière fois, mais qui pourrait bien tourner de son côté si on obtenait une place de *sessionnel* au beau-frère de sa femme....

Il va le voir, discute, ne sait que dire et finit par l'installer lui aussi dans la galerie de l'orateur.

Et cela continue jusqu'à six heures, car il y a séance du soir à huit heures.

Deux heures de repos ! Oui, singulier repos ; il y a encore là des électeurs qui le guettent au passage ; ceux-là sont venus au marché de la ville ou pour tout autre motif.

—Quel bon vent vous amène, mes amis, que puis-je faire pour vous ?

—Ah ! M. Durand, nos affaires sont finies et nous n'avons pas voulu partir sans voir *notre membre*.

Le membre les invite à souper, au restaurant du Parlement ; c'est cher, mais il faut en passer par là. On cause, on discute encore, on boit un petit coup, on paye la note—oh ! le quart d'heure de Rabelais—et huit heures sonnent.

L'estomac se délabre de plus en plus ; des aiguilles piquent les yeux, les nerfs sont excités, la machine se désaggrave....

On discute le budget, ligne par ligne, c'est d'un amusant à faire croire que l'on se trouve dans la chapelle des morts.

M. Durazoir et ses amis sont furieux, leur membre ne dit rien, on parle chiffres, les députés ne se disent pas de sottises, ne se lancent pas d'injures à la tête, comme en temps d'élection ; décidément, ce n'est pas drôle du tout.

—Et dire qu'on donne huit cent piastres par an à notre membre pour ne rien faire !

Vers onze heures, on remet une lettre à M. Durand :

Comté de Partout, 32 Décembre 1892

Monsieur,

Vous m'aviez promis de me faire nommer *sessionnel*. J'ai reçu ma nomination, mais je trouve étrange que, foulant aux pieds les devoirs les plus sacrés de votre promesse, vous m'avez fait nommer à \$1.00 par jour quand un autre a \$1.10.

Si je n'ai pas au moins \$1.15 d'ici à huit jours, je vous préviens que vos électeurs sauront à quoi s'en tenir sur la valeur de votre parole.

Votre etc.,

X.

Dix autres lettres arrivent, il faut un pont à une municipalité, un bout de chemin à une autre, un hôtelier ami a été condamné et demande la remise de son amende, il y a un bazar à Saint-Benoît Labre, une pauvre famille demande des secours, la grêle a endommagé la récolte de Jean Piquebois, etc., etc.

Minuit et demie ! la séance est terminée, on va fumer une pipe et prendre *quelque chose*. A deux heures, M. Durand ahuri, regagne son lit....

Il a sommeil et soupire :

—Oh ! la famille, la vie de famille ! mon feu de grille, ma femme, mes enfants ! mon lit, ma chaise, mon chien, ma pipe !!!

Vous l'avez voulu, M. Durand ! être député a été le rêve de votre vie, M. Durand ! et quand vous avez commencé à vous occuper de politique, vingt amis vous ont dit : —cher Durand, continuez dans la voie que le dévouement politique vous a tracée ; vous deviendrez député ! La vie parlementaire vous ouvre les bras !!! Et voyez donc quelle belle vie : des dîners, des fêtes, peu de travail, une existence toute de plaisirs, etc., de repos, tissée de soie et d'or, de l'argent, huit cent piastres pour vous asseoir dans un fauteuil devant un bureau, etc....

Oh ! malheureux qui voulez être député, que le sort de M. Durand, M. P. P. du comté de Partout vous éclaire. Songez aux élections, aux courses forcées dans le comté, par la pluie, le vent, la neige, la grêle, les orages, les chemins boueux, les montagnes, les bois et les plaines.... Songez aux sourires mensongers, aux larmes menteuses, aux

députations qui vous réveilleront quand vous aurez sommeil et aux électeurs qui vous feront boire ou que vous ferez boire quand vous aurez faim, froid, chaud....

Ah ! le député n'a rien à faire !!!

Et si vous étiez ministre ? oh ! si vous étiez ministre.... Je vous ferai prochainement l'esquisse de la journée d'un ministre. Vous verrez ce que c'est !!!

* * Eh bien ! les écoles du soir sont décidément un véritable succès.

Le directeur de ces classes vient de me remettre les statistiques dressées jusqu'à ce jour ; elles sont intéressantes et instructives.

Dès le début 8,250 personnes se sont fait inscrire, mais, ainsi qu'il arrive toujours en pareil cas, un certain nombre se retirent aussitôt, d'autres manquent d'énergie, ne se sentent pas de force à lutter contre les premières difficultés et leur paresse native, et il en suit que l'on compte généralement sur trente à cinquante pour cent de déserteurs.

Dans le cas actuel il y en a eu moins qu'on le supposait puisque l'on constate une moyenne de 6,158 élèves présents tous les soirs dans les quatorze écoles de Montréal.

La plus fréquentée est l'école Montcalm qui, située dans un quartier essentiellement canadien français, compte 1,094 élèves.

Voici du reste la liste des écoles ainsi que le nombre d'élèves qui en suivent les cours :

Ecole Montcalm.....	1094	élèves
" Belmont.....	856	"
" Olier.....	675	"
" Sarsfield.....	535	"
" Du Plateau.....	482	"
" Amherst.....	473	"
" Hochelaga.....	413	"
" Arnold.....	351	"
" Saint-Pierre.....	333	"
" Mitchell.....	287	"
" Salle Montcalm.....	280	"
" Juive.....	186	"
" Sainte-Anne.....	97	"
" Riverside.....	96	"
	6158	"

Sur ces 6,158 élèves ; 3,147 apprennent le français ; — (c'est cela qui va faire plaisir à M. Dalton McCarthy !) — 223 étudient l'anglais ; 1490 suivent les cours de dessin et 278 suivent les cours supérieurs, c'est-à-dire les classes commerciales.

La plupart des élèves sont âgés de 16 à 40 ans, mais on en trouve cependant un certain nombre qui dépassent cet âge : 95 de 40 à 45 ans ; 22 de 45 à 50 ans, et 7 de 50 à 65 ans.

L'un des plus vieux, disait dernièrement à un ministre qui visitait l'école et s'étonnait de le voir étudier son abécédaire :

— C'est vrai, monsieur le ministre, j'ai soixante ans bien sonnés, mais j'espère bien que je ne mourrai pas sans savoir lire !....

* * Je parcours la nomenclature des diverses professions des élèves et j'y trouve naturellement matière à réflexions.

Sept agents de police suivent les cours ; tout le monde en sera fort heureux, car ils auront peut-être ainsi l'occasion de devenir un peu plus polis qu'ils ne le sont d'ordinaire.

A Québec, les *pollicemen*, règle générale, occupent la partie du trottoir la mieux nettoyée en hiver et, les neuf dixièmes du temps, loin de se déranger quand on passe près d'eux avec une femme, ils s'arrêtent et nous regardent béatement, pendant que l'on est obligé de contourner leur grasse personne et leur non moins épais uniforme.

Dix-huit barbiers figurent sur la liste.

Un garçon de buvette ! il fréquente l'école Olier, et je voudrais bien connaître son nom, afin de le publier et de le donner en exemple à ses centaines ou milliers de confrères qui feraient bien mieux d'aller aux cours du soir, plutôt que de s'enfermer tous les jours comme des jambons dans les trous où ils s'atrophient.

Un bouchonnier ! j'ignorais qu'il y eut des bouchonniers à Montréal, mais j'éprouve une douce satisfaction à constater que cet honnête ouvrier utilise ses loisirs à s'instruire.

Deux boutonnières—encore un métier ignoré de beaucoup de monde, en ce pays—renseignements

pris, il paraît qu'en effet, quelques bons ouvriers, au lieu de porter tout simplement à la raffinerie de sucre les os qu'ils achètent, en font des boutons et autres objets.

Tant mieux, tant mieux, c'est ainsi que l'industrie se développe peu à peu.

Cent quarante-six charretiers !!! mais, c'est un comble ! un heureux comble !! mais les cochers de Montréal vont donc devenir courtois, affables, polis, prévenants, *peu chérants*, ils vont donc pouvoir apprendre le manuel de la civilité, non puérile, mais honnête. Bravo ! Bravo !!

Un pompier ! C'est peu, trop peu, mais je comprends que les exigences du métier sont tellement dures, qu'il est difficile de s'absenter aussi souvent qu'on le voudrait, même pour les meilleurs motifs. Cependant je crois que si le comité du feu et le chef Benoit s'en mêlaient, ils pourraient facilement former une bonne petite bibliothèque à la station centrale, dont les livres seraient mis à la disposition des pompiers. Il suffirait pour cela de faire un appel au public, car tout le monde aime les pompiers.

Une bibliothèque du même genre devrait certainement être établie au poste central de police. Avis aux chefs de nos grandes et petites villes.

Des livres partout !

* * Je vous ai parlé tout à l'heure des charretiers, où plutôt des cochers, qui suivent les cours du soir, et il me revient à l'esprit une anecdote à ce sujet :

Un soir, il faisait un temps impossible, de la neige en haut, de la boue en bas, — il était sept heures et demi, M. Templé allait faire sa visite quotidienne, (ce que l'on appelle au régiment, la ronde d'officier), quand arrivé au coin de la rue Craig et St-Laurent, un cocher l'arrête :

— Eh ! monsieur le directeur, vous ne me reconnaissez pas, je vas à votre école. C'est vrai qu'on perd de temps en temps un *trois trente sous*, mais on apprend quelque chose et puis.... voyez-vous.... on boit pas tant.... Vous faites votre tournée, je vas vous mener.....

— C'est bon, mon ami, combien ?

— Quoi, combien ? Vous m'instruisez pour rien, je peux bien vous mener pour rien.... Eh, va *d'in Cer-volin* !.... (Cer-volin est le nom du cheval)....

Et il le conduisit ainsi d'école en école, heureux de pouvoir donner, lui aussi, une preuve de sympathie à l'entreprise des écoles du soir.

Et ces choses-là arrivent souvent, elles se manifestent sous une forme ou une autre, mais il est vraiment admirable de voir combien le mouvement des écoles est populaire.

* * Quelque temps, quelques jours après, plutôt, l'ouverture des cours, plusieurs anglais de très bonnes familles du quartier du Beaver-Hall et du faubourg St-Antoine, vinrent trouver le comité de direction de ces écoles et demandèrent s'il ne leur serait pas possible d'ouvrir un cours français, mais un cours avancé, attendu que la plupart d'entre eux ont déjà fait des études qu'ils désirent compléter.

En un mot ils veulent parler français d'une manière convenable.

Hein ! monsieur McCarthy. Hein ! monsieur du Nord-Ouest qui voulez abolir la langue française, en Canada, êtes-vous bien battus ? et par vos compatriotes, plus intelligents que vous ! plus pratiques que vous ! plus forts que vous !

La demande était faite d'une manière si convenable que les membres du comité s'en occupèrent immédiatement, et c'est alors que fut fondé le cours supérieur de français.

Il fallait un professeur ; on choisit M. Leblond, un travailleur, un bucheur, qui a fait ses preuves et qui a quelque chose dans le crâne. Il a d'excellents élèves, instruits, bien élevés, et c'est vraiment un bonheur, pour nous tous Canadiens, de voir une bonne classe bien dirigée.

Ah ! des Anglais intelligents comme ceux-là, aux idées larges, qui veulent nous connaître comme nous les connaissons, nous les recevons à bras ouverts ; il n'y a plus alors de différences de races entre nous, mais bien cette belle et noble émulation qui fait des peuples forts et des têtes qui pensent.

Vous le voyez, en haut comme en bas, c'est la lutte entreprise à armes égales, il faut apprendre,

s'instruire, connaître, savoir et, franchement, cela ne vaut-il pas mieux que de se chamailler toujours à propos de vieilles rangaines, si respectables qu'elles puissent être, mais qui ont fait leur temps, de préjugés de races etc., etc., alors que nous sommes attachés au sol, et que nous aimons tous les rayons d'or du soleil qui nous réchauffe et de la neige floconneuse du pays, du Canada que nous aimons tous

* * Les Juifs font bande à part ; ils ont leur école spéciale, située rue Côté, et rien n'est plus curieux que de voir réunis tous ces fils d'Israël appartenant à vingt nations différentes, venus de toutes les parties du monde, parlant des langues diverses mais se reconnaissant toujours entre eux à certains signes de race qui leur sont particuliers.

Il y a dans cette école : des Galliciens, des Anglais, des Roumains, des Autrichiens, des Russes, des Allemands, des Portugais, des Espagnols, un Persan, des Arméniens, des Arabes, etc., tous juifs et tous travailleurs.

Ils sont cent-quatre-vingt-six, hommes, femmes, enfants, filles et garçons car c'est la seule classe où jusqu'à présent, les élèves des deux sexes soient admis et où ils étudient en commun.

Aucun de ces descendants des deux tribus qui restent du peuple de David n'a la fortune des Rothschilds, dont je vous parlais la semaine dernière ; ils ne vendent ni montres, ni diamants, ceux-ci sont les humbles, les petits, les besogneux qui seraient chassés des palais des rois de la finance, comme le fut jadis ce pauvre diable de Lazare, s'ils osaient s'y présenter.

Ceux-là ont droit à nos sympathies.

Plusieurs des professeurs sont très remarquables et, parmi eux, je citerai M. Jokisch qui parle toutes les langues de l'Europe, sauf l'espagnol et le portugais. Du reste, il est reconnu que les Juifs ont une facilité extraordinaire pour apprendre les langues étrangères et on compte chez eux un grand nombre de polyglottes distingués.

Le principal, M. Goldstein, abandonne son traitement, \$180, aux autres professeurs dont la portion de fortune est plus riche que la sienne. Mlle Michæls enseigne gratuitement aussi.

Fait assez remarquable et peu connu, les Juifs espagnols et portugais, qui sont très nombreux à Montréal, ne veulent avoir affaire qu'aux commissaires catholiques, et c'est à eux qu'ils versent leurs taxes scolaires.

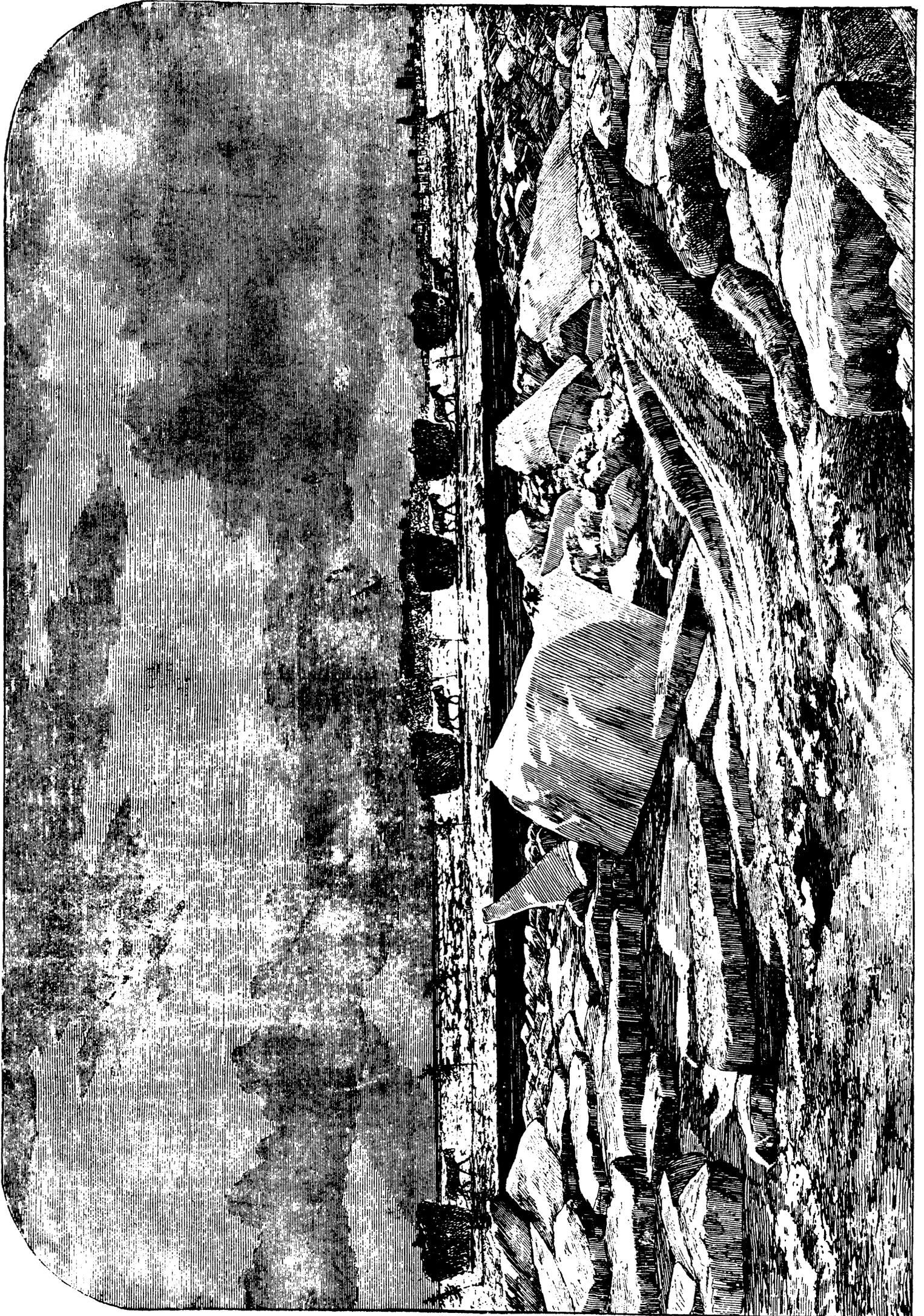
* * Je viens de parler des jeunes filles juives qui suivent les cours du soir, mais je dois ajouter que si l'on ne voit pas de jeunes canadiennes en faire autant, cela tient à deux causes : la première est que le système des écoles communes aux deux sexes ne peut être admis, et la seconde c'est qu'il n'y a pas d'écoles pour les femmes et les jeunes filles.

Ce n'est pas cependant la bonne volonté qui leur manque, car dès le soir de l'ouverture des cours, nombre de jeunes filles croyant que des classes leur seraient ouvertes, se sont présentées chez des institutrices telles que Mme Marchand, Melle Généreux, Miles Thibaudeau et autres, dont les établissements sont bien connus.

Toutes s'en sont revenues chez elles un peu déçues et, M. Templé, à qui je parlais de cette question dernièrement, me dit que d'après des renseignements puisés à bonne source, il croyait que six cents femmes et jeunes filles, au moins, seraient disposées à suivre des cours du soir, si on ouvrait des classes spéciales.

Je sais bien qu'il peut y avoir sans doute bien des objections aux sorties des jeunes filles, le soir, et d'autres raisons à donner, mais enfin je ne discute pas le sujet aujourd'hui, je signale une lacune qui existe évidemment dans l'œuvre si bien commencée des classes du soir, et j'espère qu'on s'occupera de la question.

Leon Leduc



LA TRAVERSE DU SAINT-LAURENT EN HIVER, VIS-A-VIS MONTRÉAL

CITOYENS !

UNE STATUE A DE MAISONNEUVE !

Dans toute l'Amérique, il n'y a peut-être pas une seule ville, de l'importance de la nôtre, qui compte aussi peu de monuments... en pierre.

Je dis *en pierre*, car nous en avons une foule... sur le papier, et la gravure publiée dans ce numéro en est une preuve.

Je l'ai trouvée parmi des paperasses.

Cette statue devait être placée sur la Place d'Armes, précisément l'endroit que Maisonneuve illustra par son courage.

Naturellement, le projet est tombé à l'eau, car je vous le demande en toute sincérité, Montréalais :

“ Vous souciez-vous beaucoup, que le fondateur de notre ville soit exposé sur une colonne, ou sur une élévation quelconque, à toutes les intempéries de nos quatre saisons ; qu'il souffre enfin, ce

que doit souffrir le nommé

Nelson sur la Place Jacques

Cartier ? Non, n'est-ce pas ?

Je le savais. Votre cœur

est trop sensible pour cela.

Vaut mieux le laisser sur le

papier. Les monuments sur

le papier, ça coûte pas cher,

puis c'est joli. Ça disparaît

ça reparaît, il se trouve, de

temps en temps, des bonnes

âmes qui les exhument, ex-

pliquent à la nouvelle géné-

ration le but et l'utilité de

ces choses, puis ils dorment

de nouveau un bon somme

et ça recommence. N'est-ce

pas que c'est gentil ? N'est-

ce pas que c'est préférable à

ces masses de cuivre ou de

Pierre qu'on place dans les

squares, sous le banal pré-

texte que ça représente des

grands hommes ? Mais, enfin

c'est bon pour cacher un coin

du ciel et puis c'est tout. Les

grands hommes, les grands

hommes, c'est pas si difficile.

Qu'on nous place dans les

mêmes circonstances et nous

enserons des grands hommes.

S'il fallait croire certains ex-

altés, ce serait eux qui au-

raient fait les circonstances !

Quelle blague ! D'ailleurs,

nous en avons suffisamment

sur leur compte, et dans l'his-

toire du Canada, et dans les

biographies, sans qu'on nous

les mettent sous les yeux.

C'est idiot ça !

“ Puis, à quoi ça sert ?

“ Regardez Ninive, Athènes,

Sparte, Babylone, Pom-

péi, et le reste, tout ça c'é-

tait couvert de machins....

“ Qu'en reste-t-il ?

“ *Vanitas, vanitatis...* c'est

d'argent perdu !

“ Oui, paye Baptiste, on va te faire un bon-

homme, on va l'batiser de n'importe quel nom !

“ Jacques Cartier, Champlain, Maisonneuve, Mont-

calm, Lévis, et boum !... ça yest, t'aura ta sta-

tué. Seras-tu plus riche, hein ? Laissons-donc

c'idée-là aux gens des vieux pays.

“ Parlez-moi d'édifier un palais d'glace, ça au

moins, ça élève le niveau intellectuel d'un peuple !

“ Mais un monument... .

Assez de bêtises, presque des blasphèmes.

N'y aura-t-il pas un homme énergique dans

Montréal pour stimuler ses concitoyens ?

N'y aura-t-il personne pour former un comité ?

Avons-nous des sociétés historiques, des cercles

littéraires, des journalistes patriotes, des citoyens

reconnaissants ?

Allons ! allons ! une statue à de Maisonneuve !

E.-Z.-MASSICOTTE.

Extrait des “ Impressions d'un volontaire sur le Nord-Ouest ”

Bientôt le train traverse une épaisse forêt, sillonnée par des rivières tortueuses. De temps en temps nous apercevons la forme conique d'un wigwam installé sur le bord d'un cours d'eau, près de la voie ferrée. C'est une famille de sauvages se dirigeant vers les établissements pour faire l'échange de leurs fourrures amassées durant l'hiver. Le chef de ces nomades, assis à l'entrée de sa demeure, offre d'un air mélancolique, avec sa pipe à manche de roseau, l'encens au Manitou. La squaw surveille le feu, audessus duquel sont suspendus une couple de rats-musqués destinés au souper de la petite tribu. Le benjamin de la famille, solidement ligoté sur un bout de planche, est suspendu à un pieu, et s'amuse avec les cordes de cuir qui le retiennent emprisonné. Une demi douzaine de marmots, pieds nus et nu-tête, regardent passer, d'un air hébété,

les a vus naître, et qui leur procure la nourriture quotidienne, bienheureux seront-ils si, de temps à autre, l'échange de leurs fourrures leur permettra de faire l'acquisition d'une couverture de laine que des traiteurs peu scrupuleux leur vendront au quintuple de sa valeur.

A mesure que nous avançons vers l'Ouest, la couche de neige devient plus mince, et le lendemain de notre départ de Port-Arthur, elle est complètement disparue. Les arbres devenant de plus en plus rares, il est évident que nous approchons de la prairie. Vers huit heures, le sifflet de la locomotive nous avertit que nous approchons d'une station. Nous traversons le pont de la Rivière-Rouge et quelques instants plus tard nous faisons notre entrée à Winnipeg, la métropole de l'Ouest.

La ville de Winnipeg qui ne date que d'une quinzaine d'années est destinée à devenir un centre important par la position exceptionnellement avantageuse qu'elle occupe. Elle est l'entrepôt de tout le commerce de ce vaste Ouest destiné à devenir,

dans un avenir rapproché le grenier du monde. Les nombreux chemins de fer qui sillonneront la prairie en tous sens, lui apporteront les richesses renfermées jusque là dans le sol. La rue principale, (Main Street) avec ses imposantes constructions et ses riches magasins, peut rivaliser sous tous rapports avec les premières rues de Montréal.

Partis sous l'impression que Winnipeg n'était qu'une petite bourgade, peuplée aux trois quarts de métis, il fallut se rendre à l'évidence, car elle peut soutenir avantageusement, aujourd'hui, la comparaison avec nos principales cités de l'Est.

Les sauvages y sont aussi rares qu'à Montréal. Elle n'a pas, comme les villes plus à l'ouest, ce cachet particulier, propre aux villes des prairies.

Nous partons de Winnipeg à trois heures p.m., nous dirigeant toujours vers l'Ouest. Nous étions sous l'impression que notre destination était Qu'Appelle, mais par ordre supérieur nous fûmes dirigés sur Calgary.

Aussi loin que puisse se porter la vue ce n'est qu'une plaine unie dont la monotonie est rompue de distance en distance par une cabane de colon.

La prairie est un monde nouveau pour tout voyageur qui l'explore pour la première fois. C'est un immense territoire couvert d'une herbe longue, d'un vert tendre, parsemé d'une infinité de fleurs, en majeure partie de l'ordre des lis, qui charment par leur beauté et remplissent l'air de

leur agréable parfum. L'apparition fréquente de groupes de daims et d'antilopes, rompt la monotonie de cette immensité verdoyante.

De temps en temps, une meute de coyottes, au pelage gris-cendré, apparaît à l'horizon à la poursuite d'un chevreuil. Parfois l'air est obscurci par une quantité inouïable d'oiseaux aquatiques, ce qui éloigne du voyageur tout sentiment d'angoisse au sujet de son souper. La physiologie des plaines est triste, il est vrai, mais elle charme toujours. Ici des collines pareilles à des vagues sur l'Océan, là des plaines fertiles et sans limites. Il y a là toute la grandeur de la monotonie avec pourtant un changement continu. Il y règne une brise continue dans une atmosphère toujours brillante et sereine. Cette immensité inspire une élévation de sentiments qu'aucune plume ne saurait décrire. Ni l'amour du clocher de votre paroisse,



STATUE PROJETÉE DE MAISONNEUVE.—Voir l'article, page 341.

le grand toboggan de feu, chargé de guerriers envoyés par le Manitou pour punir leurs frères de la prairie.

Plus loin, sur le bord d'un lac nous apercevons le chantier d'un colon aventurier, d'un de ces hardis trappeurs, avant-coureurs de la civilisation, qui avec le missionnaire, préparent les voies à l'ambition sans bornes de l'homme blanc, lequel se prévalant de ce que la raison du plus fort est toujours la meilleure, refoule le pauvre sauvage vers les latitudes glacées du nord, jusque viendra un jour, peu éloigné, où le dernier caribou rendra le dernier soupir, le cœur percé par la dernière flèche du dernier des Peaux-Rouges. Le visage pâle aura triomphé alors de l'homme des bois.

Toutes ces scènes, prises au vol, laissent une impression de pitié pour ces pauvres déshérités, dont la seule ambition est de vivre libres sur le sol qui

ni les délices du foyer paternel ne peuvent vous empêcher de souhaiter finir vos jours dans ces mystérieuses solitudes. La nature a placé ici, à la portée de tous, un champ immense d'une fertilité sans précédents, capable de nourrir la moitié du genre humain, n'attendant que la charrue pour se couvrir d'épis dorés ; et pourtant, ces plaines fertiles ont encore désertes, souriant au pauvre trou pier qui voudrait déjà fuir la rude discipline militaire pour disputer aux heureux hôtes de cet eden, une part de leur domaine.

Je comprends maintenant la haine du Peau-Rouge pour ses oppresseurs de la race blanche. Ses ancêtres, seuls possesseurs de cette immense contrée, coulaient des jours heureux, dans l'abondance, sans souci du lendemain. Le bison, cette manne du sauvage, leur a été enlevé par le Grand-Esprit parce qu'ils n'écoutaient pas les avertissements qu'il leur donnait par la bouche de leurs Sachems de se débarrasser de l'étranger au visage de neige, qui au moyen de l'eau-de-vie, leur infusa ce poison mortel au moyen duquel il se rendra seul possesseur de ce vaste domaine. Le Peau-Rouge, avec cette naïve franchise qui caractérise les hommes vivants près de la nature, se laissa séduire par les dehors mielleux et fourbes de l'homme à barbe touffue. Sous son wigwam, ce dernier trouva l'hospitalité la plus cordiale. Ce n'est que plus tard, lorsqu'il reconnut sa méprise, et qu'il essaya de rompre les chaînes dans lesquelles l'avaient attaché ses hôtes, que le sauvage s'aperçut, que l'étranger auquel il avait donné asile n'était qu'une vipère qu'il avait réchauffée dans son sein. Il déterra la hache de guerre pour chasser l'intrus ; mais celui-ci, au moyen de l'eau de feu, versée libéralement aux guerriers d'une tribu rivale, en fit ses alliés et par ses insinuations malveillantes en fit les instruments de ses desseins pervers.

Les sauvages s'entre-tuèrent eux-mêmes. Un siècle à peine a suffi pour dépeupler presque complètement la prairie. Les quelques mille guerriers qui traînent misérablement leur vie autour des établissements de leurs oppresseurs, ne songent plus à défendre leur patrimoine. L'eau de feu a détruit chez eux tout sentiment patriotique. La consommation, cette maladie terrible qui ne pardonne jamais, fait parmi eux de nombreuses victimes. Dans un quart de siècle vous chercherez en vain un échantillon pur de cette race jadis si fière et si forte. Le sang indien se sera mêlé au sang de leurs vainqueurs et de l'unior de ces deux races surgira un peuple fort qui dans un avenir rapproché imposera son influence sur les destinées de ce pays.

MIRÈS DE CATTENOM.

COURRIER DE L'ÉTRANGER

CONFLIT ANGLO-PORTUGAIS

L'ultimatum envoyé par lord Salisbury au cabinet Barros Gomes a contraint le Portugal à céder devant la force et à laisser maîtresse des régions qu'arrose le Zambèze, la toute puissante Angleterre.

C'est là un fait brutal, violent, mais c'est un fait. L'indignation est vive dans l'Europe entière ; mais comme à la violence on ne peut opposer que la violence et que ni la France, ni la Russie, ni l'Allemagne elle-même ne sont disposées à recourir à la force pour réprimer les actes de l'Angleterre, il est à craindre que ce soulèvement de l'opinion publique ne s'use vite et que le Portugal ne soit victime de son zèle pour la défense de son droit.

Mais quels pourraient bien être les motifs qui ont déterminé le *Foreign office* à se jouer de la faiblesse d'un petit Etat ? Le Portugal qui compte à peine trois millions et demi d'habitants, pays sans grandes industries ni grandes cultures, pouvait-il porter préjudice au mercantilisme britannique ? En quoi le commerce anglais eut-il souffert de la domination portugaise sur les peuplades de la côte orientale africaine ? A quoi bon enfin humilier un prince, jeune encore, à peine assis sur le trône et provoquer contre son autorité naissante des défiances nationales qui tôt ou tard le rendront responsable d'une situation qu'il n'a point faite ?

L'Angleterre aurait-elle donc plaisir à se jouer des ardeurs belliqueuses de l'Europe et à montrer à tous sa force et sa puissance dans le jeu des intérêts du monde entier.

Toutes ces raisons, quelque discutables ou plausibles qu'elles puissent être, ne sauraient nous satisfaire. On n'excite pas de gaieté de cœur, les jalousies, les méfiances, les rancunes, et le Cabinet anglais, tout audacieux qu'il soit, est trop habile pour se créer inutilement des difficultés diplomatiques ; car, on n'oublie pas que le cabinet Barros Gomes a, dans sa réponse à l'ultimatum anglais, déclaré ne céder qu'à la force et faire appel à l'article XII de la conférence du traité de Berlin qui soumet à un arbitrage les différends de cette nature.

Evidemment il y a eu des motifs secrets pour déterminer l'acte violent de lord Salisbury. Les uns disent que précisément le cabinet de Saint-James redoutait comme défavorable la décision d'un arbitrage ; les autres que ce n'est qu'une manœuvre électorale destinée à assurer, aux élections prochaines, le succès des conservateurs ; d'autres enfin que le *Foreign office* a voulu couper court à des négociations engagées entre le Portugal et l'Allemagne pour la cession à celle-ci, moyennant finances, des territoires contestés.

Vraies ou fausses, justifiées ou non, ces raisons sont impuissantes à calmer l'émotion publique non seulement dans le petit royaume portugais, mais en Espagne, mais en France, aussi bien qu'à Vienne, Berlin et St-Petersbourg. On dit même que le prince de Bismarck en est fort affecté et qu'il use de tous ses moyens pour maintenir les prérogatives de cette fameuse conférence de Berlin qui fut son œuvre et qui est aujourd'hui indignement foulée aux pieds par le lion britannique.

Il est bien difficile encore de prévoir les conséquences dernières de ce déni de justice. Le Portugal cherche des représailles et il n'en trouve pas. On a fait des démonstrations anti-anglaises, jeté bas l'écusson d'un consul, crié : Vive Serpa Pinto ! mais cela suffit-il à satisfaire un peuple qui s'incline ? Il dira : " C'est parce que je suis faible que l'Angleterre s'est jouée de moi. Eh bien, je veux devenir fort. Si la dynastie qui préside à mes destinées est impuissante à me protéger, je la briserai ; je me proclamerai en république ; j'unirai mon sort à celui de l'Espagne qui, elle aussi, se fera républicaine, et la péninsule ibérique joignant ses forces aux forces républicaines de la France, répondra au défi de l'Angleterre par une haine invincible qui se traduira par des faits ".

Ainsi raisonnera, s'il ne l'a déjà fait, le peuple portugais.

Ces considérations, le prince de Bismarck a dû les soumettre à Londres. Elles sont graves et méritent réflexions. L'Angleterre en tiendra-t-elle compte ? Nul ne le sait ; mais on peut d'ores et déjà présumer le contraire.

PH. DEVILLAIRE

LE CAPITAINE JOUBERT

Terrible homme que le capitaine Joubert ! Grand, très large d'épaules, possesseur d'une énorme moustache tournée en croc comme celle d'un mousquetaire, et la tête chargée d'une épaisse et magnifique chevelure déjà grisonnante, il avait et dans son air et dans son regard je ne sais quoi qui intimidait et faisait trembler ceux qui osaient l'approcher de trop près.

Cependant, sous de si rudes enveloppes, Joubert cachait un véritable trésor de qualités, et plus d'un soldat avait connu et éprouvé la générosité de son cœur. Tous se plaisaient à raconter cette touchante anecdote dont leur brave capitaine fut le héros, et qui était la preuve la plus éclatante de ses vertus : C'était au temps où Napoléon Bonaparte portait dans toute les contrées de l'Europe la puissance de ses armées et la terreur de son nom ; les rois eux-mêmes, tremblants et effrayés, allaient se prosterner devant un homme sorti du peuple, le soldat de la veille, l'empereur de l'Occident le lendemain.

Cependant la Russie, puissance formidable, résistait encore avec acharnement contre la France victorieuse ; Napoléon, blessé de ce qu'on ne se soumettait à son autorité grandissante, résolut d'aller

porter au sein même du Royaume des Russes la force de ses armes.

Il rassembla 400,000 hommes et vola à Moscou. Joubert, alors âgé de vingt ans, faisait partie de cette grande armée. Il avait pour compagnon inséparable un soldat nommé Pierre Rioux. Nés dans le même village, ayant à peu près le même âge, ces deux amis possédaient l'un pour l'autre une véritable et noble affection, une amitié aussi grande que celle qui unissait jadis Epaminondas à Pélopidas, David à Jonathas.

Nous connaissons les quelques triomphes et les nombreux malheurs qu'eurent en partage nos pauvres soldats dans ce pays de neige. La plupart de ces braves avaient trouvé sur le manteau blanc qui couvrait la contrée le linceul de la mort. N'était-ce pas affreux et lamentable de voir ces vaillants fils de la France, mourir sans combat, les armes à la main, loin de la patrie menacée ? O France, pleure, mère infortunée, pleure sur tes enfants qui par milliers, gisent sur les plaines glacées et désertes de la Russie ! Leurs ossements, ô malheur ! blanchiront là-bas, et seront foulés aux pieds par les chevaux des Cosaques, errants dans ce tombeau !

Napoléon, voyant avec désespoir ses troupes décimées par le froid et la faim, ordonna cette retraite dont le récit arrache des larmes.

Tous ces nombreux dangers augmentaient l'ardente amitié de nos deux héros.

Le brave Rioux, blessé à Moscou, marchait, avec une bien grande peine, appuyé au bras de son compagnon Joubert. Celui-ci, plus fort, supportait avec un courage qui tenait du prodige le froid, la faim et la fatigue.

Voyant son ami déjà bien affaibli, ses vêtements en lambeaux, son visage et ses mains bleuis, sa tristesse et son découragement, Joubert était ému et s'efforçait de lui rendre moins fatigante cette marche dangereuse et pénible à travers d'un pays inconnu. Cependant il voyait avec inquiétude que son inséparable ami faiblissait de plus en plus, et devait infailliblement succomber dans cet affreux désert, loin de la France. Pierre, les pieds et les jambes engourdis par un froid intense, exténué, mourant de faim, dit à Joubert d'une voix presque inintelligible :

— Cher ami, laisse-moi mourir ici, je ne puis plus marcher.

— Non, répondit son compagnon avec émotion, laisse-moi te porter, jusqu'à ce que nous rencontrions un village où je demanderai du secours pour toi ; je suis fort, et je n'aurai aucune fatigue. Non, Dieu ne peut vouloir que toi, mon autre moi-même, meure ici, dans ce pays affreux et funeste.

Et Joubert, sans écouter la réponse de son ami, le prit comme un enfant, et le porta ainsi pendant quelques instants. Mais bientôt, brisé de fatigue, ne pouvant plus marcher, il s'arrêta et déposa son ami sur son manteau étendu sur la couche glacée, et pleura comme un enfant. Rioux lui dit alors :

— Frère, console-toi ; moi, je me sens mourir ; laisse-moi, et va défendre cette malheureuse France !

— Non, ami, répondit avec des sanglots le brave Joubert, je reste ici pour pleurer sur toi que je vais perdre, et t'ayant perdu, à quoi me servira-t-il de vivre ?

— Ah ! dit le moribond, pense à la France ! Elle a encore besoin de toi. Mon frère, nous nous séparons pour un instant ; bientôt nous nous reverrons là haut dans le ciel où tout n'est qu'amour et bonheur !

Pierre, les mains jointes et tenant un chapelet, les yeux levés au ciel, pria avec une ferveur digne des premiers chrétiens.

C'était vraiment un spectacle sublime ; les soldats qui passaient près d'eux, pleuraient d'attendrissement en voyant ces deux amis dont l'attachement devenu proverbial allait se briser sous la faux cruelle de la mort. Joubert sanglotait penché sur le corps de son compagnon.

— Ami, dit d'une voix bien faible le pauvre Pierre, vois ce chapelet que mes mains pressent avec ardeur ; quand je ne serai plus, tu le prendras et tu le porteras, à ma bonne vieille mère en lui disant que son fils est mort en chrétien et en soldat. Tu le feras, n'est-ce pas ?

— Oui, je te le promets, tendre ami !

— Merci, merci, Joubert, maintenant je puis mourir tranquille ! Oh ! frère, je faiblis... la mort

approche... cher ami, prie pour moi... pour la France surtout... adieu... au revoir!

Et son âme s'envola, et ses yeux se fermèrent pour ne plus jamais s'ouvrir.

L'infortuné Joubert pleura bien longtemps près du corps glacé du confident de ses joies et de ses douleurs.

Rentré en France, il fit ce qu'il avait promis à son ami là-bas dans l'immense tombeau où dormaient de leur dernier sommeil des milliers de Français, et de plus, possédant une petite aisance, il soutint la mère inconsolable de Pierre jusqu'à ce qu'elle mourût.

Joubert devint capitaine sous la Restauration, et mourut en 1847, entouré de l'estime de tous ceux qui l'avaient connu.

O sainte amitié, noble sentiment qu'on outrage, hélas! si souvent, à quels actes sublimes tu conduis ceux qui t'honorent!

Paul Durand

LE DUC D'AOSTE

(Voir gravure)

Le prince Amédée, duc d'Aoste, frère du roi Humbert, ancien roi d'Espagne, avait quarante-quatre ans lorsqu'il est mort, il y a quelques jours.

Il avait le grade de général de l'armée italienne et d'inspecteur général de la cavalerie. Troisième enfant de Victor-Emmanuel, il était trop jeune pour avoir pris une part active à l'œuvre de l'unité italienne.

Sa vie politique commença en 1880, lorsqu'après le refus du prince Antoine de Hohenzollern, il accepta la couronne d'Espagne qu'il garda deux ans et trois mois. On sait avec quelles difficultés il fut aux prises pendant ce règne si court. Etranger du pays qu'il était appelé à gouverner, il quitta le trône sans résistance et sans regret, et revint prendre sa place de cadet dans la famille royale d'Italie.

Le duc d'Aoste avait épousé en premières noces la princesse dal Pozzo della Cisterna. Trois ans après son retour d'Espagne, il perdit la compagnie qui avait partagé en ce pays sa grandeur éphémère et ses aventures. Cette mort porta au prince un coup terrible. Il s'isola en son palais de Turin, se livrant tantôt à des pratiques pieuses, tantôt à des distractions violentes.

Cependant il représenta le roi, son frère, à l'exposition universelle de Paris en 1878, et il accepta d'être commissaire général de l'Exposition nationale de Turin en 1875.

Il prenait une part très réservée aux affaires publiques, et il venait à Rome pour figurer dans les cérémonies officielles. Comme sa sœur la princesse Clotilde, il passait pour entretenir avec le pape des relations toutes privées, mais très affectueuses.

En 1888, le 11 septembre, le duc d'Aoste épousa sa nièce, la princesse Lætitia, fille du prince Napoléon et de la princesse Clotilde.

Quelques jours après son mariage, il figurait avec la jeune et belle princesse dans les fêtes offertes à Rome à l'empereur Guillaume II, et, à peine l'empereur fut-il retourné à Berlin, il alla avec la duchesse d'Aoste lui rendre visite. Le couple princier fut reçu avec des honneurs presque souverains.

Il y a peu de mois, la duchesse lui donnait un fils.

De son premier mariage, il avait trois fils, les princes Emmanuel-Philibert, Victor-Emmanuel, et Louis, qui, à défaut du prince de Naples, seraient appelés à la succession du trône d'Italie.

La mort de ce prince bon et modeste met aussi en deuil la cour de Portugal, puisqu'il était frère de la reine Marie-Pie.

Bien qu'il s'effaçât, autant que possible, à l'ombre du roi son frère, le prince Amédée était fort populaire en Italie, à Turin surtout, où il avait conservé les traditions généreuses, simples et familières de Victor-Emmanuel.

FIAT VOLUNTAS

Au chevet d'un enfant, brisé par la souffrance,
Un homme est là veillant sombre et découragé,
Dans son cœur oppressé pas la moindre espérance
La mort à sa victime a froidement touché.

Hélas! il veille seul dans sa triste demeure
Recueillant les soupirs, les plaintes du mourant
Pauvre père! avec lui, pas un parent qui pleure
Non, pas un cœur aimé, un cœur bon, consolant.

Dans sa douleur il dit: "Que la vie est amère!
Ah! que d'espoirs déçus, de larmes en un jour!!!
Mon Dieu je t'en conjure, écoute ma prière
Garde-moi mon enfant! mon ange! mon amour!"

Mais le blond chérubin s'est éteint en silence.
Bienheureux! il n'était encore qu'au berceau:
Une vie est finie, une autre recommence,
Et cette autre, toujours, germe sur un tombeau.

O père infortuné! ne verse pas de larmes:
C'est la voix de Jésus qui vient de l'appeler
De ce monde trompeur, il a fui les vains charmes
Regarde vers les cieux, ton cher fils s'envoler!!!

ELISA.

Québec, janvier 1890.

LE SAINT-LARUENT EN HIVER

(Voir gravure)

Nous donnons aujourd'hui une vue du Saint-Laurent, tel qu'il apparaît aux yeux du spectateur pendant l'hiver. Ce n'est plus l'eau bleue de l'été, mais un immense champ de glace, sur lequel on a tracé divers chemins partant de Montréal et rayonnant vers les villages bâtis de l'autre côté du fleuve.

Notre gravure représente des cultivateurs de la rive sud se rendant au marché de Montréal pour y vendre des produits de ferme.

La glace qui se forme sur le Saint-Laurent et qui dure généralement trois ou quatre mois, est on ne peut plus utile aux habitants des deux rives du fleuve. Sans cette glace, aucune traversée en voiture ne serait possible, vu qu'il n'y a aucun pont construit pour le passage des voitures et des piétons. Comme chacun le sait, le pont Victoria et le pont Atlantic ne servent que pour le transport des wagons de chemin de fer.

PRIMES DU MOIS DE JANVIER

LISTE DES RÉCLAMANTS

Montréal.—J. B. Renaud, 1267, rue Ste-Catherine; Adolphe Desjardins, 176, rue Visitation; Dame A. Chaput, 1290, rue Ontario; Ernest Larivière, 19, rue Montcalm; Damase Lavigne, 365, rue Maisonneuve; Hermas Cloutier, 623, rue Versailles; Dame Firmin Reneau, 29a, rue Sanguinet; Adolphe Rocheleau, 252, rue Dorchester; Dame O. L'affricain, 13, rue St-Christophe; E. Delorme (\$4.00), 2240, rue Notre-Dame; J. C. Vigneault, 495, rue William; Dame Onésime Fiset, 933, rue St-Jacques; Gédéon Binet, 263, rue Plessis; Dame V. Lefebvre, 509, rue Dorchester; Donat Trudel, 214, rue St-Charles Borromée; Dame Joseph Trudelle, 572, rue St-Patrick; X. Tassé; 328, rue Visitation, Dame Eluire Robillard, 12, rue Chabouillez, Gaspard Quintal, 1058, rue Notre-Dame; P. Colonier, 459, rue Amherst; Louis Goulet, 769, rue Ontario; Louis Monette, 45, rue Lusignan; Arthur Yon, 455, rue Lagauchetière; Ant. Lamarre, 161, rue St-Maurice; Antoine Courteau, 333, rue Cadieux; Alphonse Laforce, 25, rue St-Félix; Joseph Gamache, 788, rue St-Dominique; N. Desrosiers, 16, rue St-Antoine; J. Gaudet, 65, rue Dubord; Mlle Julia Morrison, 314, rue Craig; C. Mercil, 2177, rue Notre-Dame; Oscar Tessier, 1397, rue Ste-Catherine; Joseph Desforgez, 48, rue Sanguinet; Ludger Bélaire, 217, rue Amherst;

Québec.—Pierre Drolet (\$15.00), 102, rue St-George; Alfred Déry (\$10.00), rue Ste-Hélène, St-Roch; Alphonse Bérubé (\$5.00), 44, rue Artillery; Philippe Rousseau, 26, rue Dorchester; J. O. Labbé, 362, rue St-Jean; Dame Caleb Bédard, 12, rue Ste-Marie, St-Sauveur; Dame Rosalie Lapière, 6, rue St-Georges; J. J. Boyer, 82, rue St-Patrick; A. T. Verret, 4493, rue St-Jean; Lopez Bernard, 120, rue Artillery; C. A. Parent, 83, rue du Pont; Octave Bolduc, 37, rue Melcalf, St-Sauveur; Dame Elie Richard, 274, rue la Reine; George Villeneuve, 241, rue Richardson.

St-Raymond.—Révd. M. Fartinat Rouleau, vicaire.

Montmagny.—Capitaine Lacombe et Philippe Gendreau.

Valleyfield.—Z. Boyer, N. P.

Longueuil.—Charles Charron, chemin de Chambly.

St-Cymégonde.—T. Ethier, 283, rue Richelieu; A. D. Major, 96, rue Napoléon; Dame François Labelle, 1212, rue St-Jacques.

St-Henri de Montréal.—Louis Charbonneau, 70, rue St-Augustin.

ÉTYMOLOGIES

ANTICOSTI

Le nom primitif donné à cette île par les sauvages était Naticotec. Dans son deuxième voyage, Jacques Cartier lui donna le nom de l'Assomption, parce qu'il y arriva le 15 août, jour de l'Assomption de la sainte Vierge. Jean Alphonse de Xainctoigne, dans son *Routier*, donne à cette île le nom de l'Ascension, mais c'est probablement une erreur. Quelques-uns prétendent que le mot Anticosti est espagnol—*ante*, en face, et *costa*, de la côte. Mais l'opinion la plus probable est que le mot Anticosti est une corruption de Naticotec qui lui-même, peut-être, est la corruption du mot montagnais *Naticouel*—où l'on prend l'ours.

LAURENTIDES

Les Laurentides ont été nommées ainsi par l'historien Garneau. Voici ce qu'il dit dans la première édition de son *Histoire du Canada*: "Cette chaîne n'ayant pas de nom propre et reconnu, nous lui donnons celui de *Laurentides*, qui nous paraît bien adapté à la situation de ces montagnes qui suivent une direction parallèle au St-Laurent. Un nom propre est nécessaire afin d'éviter les périphrases toujours si fatigantes et souvent insuffisantes pour indiquer une localité, un fleuve, une montagne, etc. Quant à l'euphonie, nous espérons que le nom que nous avons choisi, satisfera l'oreille la plus délicate, et formera une rime assez riche pour le poète qui célébrera les beautés naturelles de notre patrie."

SAINT-PIERRE-LES-BECQUETS

Saint-Pierre-les-Becquets tire son nom de Romain Becquet, un des premiers notaires de la Nouvelle-France.

SAINT-SAUVEUR DE QUÉBEC

Cette partie de la ville de Québec si souvent visitée par le feu, a pris son nom de M. l'abbé Jean le Sueur de Saint-Sauveur, le premier prêtre séculier qui soit venu au Canada.

HECTOR SERVADEC.

Lévis.

LA MODE PRATIQUE

TRAVAUX DE MAIN

Les rideaux avec bandes alternées en étoffe et crochet ou filet-guipure, se font de plusieurs manières,—pure affaire de goût. On peut diviser sa largeur de demi-vitrage en trois parties à peu près égales: une bande ouvragée entre deux unies,—ou encore deux bandes ouvragées plus étroites contre trois unies. La toile, l'étamine, l'andrinople s'emploient également.

Le meilleur tapis de table pour salle à manger que l'on puisse faire est en drap perforé ou en drap uni avec application au milieu du chiffre ou d'un motif décoratif. On peut encore chercher des tapis en damas de laine à bordure et contourner tous les dessins de cette dernière avec des laines de couleur et quelques fils de métal.

De très jolies fantaisies pour voile de fauteuils, petits tapis, etc., etc., sont faites avec du coutil ordinaire, rayé; sur les raies on applique de petits velours étroits qu'on fixe avec des points épine, corail ou autre en soies de couleur peu vives. On encadre avec des guipures surbrodées également en soie. Ce sont des riens, amusants à créer, et auxquels chacun peut donner son cachet personnel.

Les menus sont encore la source d'une foule de jolies improvisations. On découpe dans des cartes-chromo de petits personnages que l'on colle sur le côté gauche du menu, qui sera en carton uni; seulement, avec des bouts de rubans de faveurs, des fils de couleurs, des brindilles d'herbes rêches, on habille, on encadre ces petits bonshommes.

Si l'on fait un ouvrage en fil ou coton blanc qui demande un peu de soin, on pourra enfermer la pelote de fil dans une boîte quelconque, percée d'un trou, par lequel passera celui-ci. De la sorte le peloton reste constamment propre, même si l'on est obligé de travailler dans un milieu salissant.

Les personnes qui savent faire le filet confectionnent de petits hamacs dans lesquels elles couchent une poupée. C'est un bibelot mignon à offrir et à conserver. Le hamac sera en cordonnnet de soie.

La boîte à cravates est un des objets qu'on peut destiner aux messieurs. Je la signale sachant combien on est embarrassé pour les cadeaux masculins.

COUSINE JEANNE.

Il est moins rare de trouver de l'esprit que des gens qui se servent du leur, ou qui fassent valoir celui des autres et le mettent à quelque usage.

RÉBUS ILLUSTRÉ



SOLUTION DU RÉBUS PARU DANS LE No 300

Quand le soleil est couché, il y a beaucoup de bêtes à l'ombre.
Explication littérale: camp le soleil est couché I lit a beaucoup de bêtes à l'ombre.

VALIÉTAS

Un boulanger cuit beaucoup, mais une brûlure cuit d'avantage.

Pourquoi un garçon de vaisselle est-il supérieur à un astronome?
—Parce qu'il fait les plats nets (les planètes).

Un journal religieux fait remarquer que l'homme qui siffle ne jure pas pendant ce temps-là. C'est possible, mais il en fait bien jurer dix à sa place.

Ami (faisant la morale à un ivrogne).— Un homme de votre position ! Vous devriez avoir honte !

L'ivrogne.—Il n'y a pas de doute, (hic), que j'aurais honte, si (hic), je pouvais me dégriser une fois.

Un oncle, gourmandant son neveu sur ses folles dépenses, lui dit :

—Tu fais des dettes partout, tu dois à Dieu et au diable.

—Précisément, mon oncle, reprit le neveu, vous venez de citer les deux seuls êtres auxquels je ne dois rien.

SOMMAIRE DU "ST-NICOLAS"
Du 30 Janvier 1890

Pourquoi ! pourquoi ! (Tante Nicole). — Le Robinson des Vacances (Pierre Duchateau). — Ce qui se passe en Afrique (H. Pravaz). — Portrait du Lauréat des devinettes, Zim Boum (Marthe Bertini). A la Conquête du courage (Berthe Vadier). — Le Bateau de Marcet— Boîte aux lettres. — Tirelire aux Devinettes.

Illustrations par Birch, J. Geoffroy, Gilbert, Richter, Ad. Marie, Gaillard, etc., etc.
Envoi franco d'un numéro spécimen sur de mande par lettre affranchie.

Abonnement pour le Canada : 20 frs. S'adresser à la librairie Chs Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris (France)

AVIS AUX MÈRES. LE SIROP CALMANT DE MME WINSLOW pour la dentition des enfants, est le médicament recommandé par les principaux médecins des États-Unis, et il est employé avec avantage depuis quarante ans par des millions de mères pour leurs enfants. Pendant les progrès de la dentition sa valeur est incalculable. Il soulage l'enfant de toute douleur, guérit la diarrhée et la diarrhée, les douleurs d'entrailles et le borborygme. Il donne du repos à la mère en donnant la santé à l'enfant. Prix : 25 cents la bouteille.

CANCER GUÉRI

Sans l'aide du couteau ou de plâster. Positivement pas de douleurs. Un traitement purement végétal qui détruit le cancer, les tumeurs, etc. Voyez les circulaires. Adresse: Dr ABBOTT M. MASON, Chatham, N. Y.

VICTOR ROY,

ARCHITECTE

26 RUE ST-JACQUES, MONTREAL



HENRI LARIN,

PHOTOGRAPHE

2202 -- RUE NOTRE-DAME -- 2202

29089

Le meilleur moyen de se rétablir après une attaque de froid ou de grippe, est de faire usage du

JOHNSTON'S FLUID BEEF **JOHNSTON'S FLUID BEEF**

Le grand donneur de force

FUMEZ LE NOUVEAU

5 CTS **NECTAR** 5 CTS

CIGARE DE L'UNION

FAIT A LA MAIN, PUR HAVANE,

E. N. CUSSON, FABRICANT

MONTREAL.

HOTEL DU CANADA

A. C. SABOURIN, propriétaire

Coin des rues Saint-Gabriel et Sainte-Thérèse
MONTREAL

Ses lunches à 25 cents sont des meilleurs à Montréal.

La Compagnie d'Assurance

NORTHERN OF ENGLAND.

Capital..... \$15,000,000
Fonds accumulés..... 17,106,000

BUREAU GÉNÉRAL POUR LE CANADA

724 NOTRE-DAME, MONTREAL

ROB. W. TYRE, Gérant.

AGENTS POUR LA VILLE

ELZEAR LAMONTAGNE JOSEPH CORBEIL

TROUVE

L'EAU SAINT-LEON est le bourreau que extermine la Dyspepsie, la Constipation, le Rhumatisme, Maladie du Foie et des Reins.
Faites-en un usage constant et vous jouirez d'une bonne santé.

Cie D'EAU DE SAINT-LEON

54, PLACE VICTORIA

E. MASSICOTTE & FRERES

SEULS PROPRIETAIRES

Téléphone 1432

CASTOR FLUID

On devrait se servir pour les cheveux de cette préparation délicate et rafraichissante. Elle entretient le scalp en bonne santé, empêche les peaux mortes et excite la pousse. Excellent article de toilette pour la chevelure. Indispensable pour les familles. 25 cts la bouteille

HENRY R. GRAY,
Chimiste-pharmacien,
144, rue St-Laurent.

THIS PAPER may be found on file at Geo. F. Rowell & Co's Newspaper Advertising Bureau (10 Spruce St.), where advertising contracts may be made for in NEW YORK.

ETABLIE EN 1870



Nous avons le plaisir d'annoncer que nous avons toujours en magasin les articles suivants :

- Les triples extraits culinaires concentrés de JONAS
- Huile de Castor en bouteilles de toutes grandeurs
- Moutarde Française Glycerine, Collefortes.
- Huile d'Olive en demi pintes, pintes et pots.
- Huile de Foie de Morue, etc., etc.

HENRI JONAS & CIE

10—RUE DE BREBOLS—10

Bâtisses des Sœurs) MONTREAL



Voici le véritable J. E. P. Racicot, inventeur, propriétaire et manufacturier des célèbres Remèdes Sauvages, 1434, rue Notre-Dame, à l'enseigne du Sauvage.

Montréal, 9 mai. CERTIFICAT.—Moi, soussigné, je certifie que pendant six mois j'ai été malade d'une démanaison et dartres aux bras d'une souffrance terrible, j'ai été guéri par les Remèdes de J. E. P. RACICOT, propriétaire et fabricant de remèdes sauvages, dans l'espace de trois semaines, au No 1434, rue Notre-Dame, à l'enseigne du Sauvage

A. LAFERRIERE, typographe,
No 11, Saint-Etienne, Côteau St-Louis

On trouvera les mêmes remèdes au No 25 ue St-Joseph, Québec, et au No 9, rue Duont, Sherbrooke.

SANS PEUR ET SANS REPROCHE

SAVONS MEDICAUX

DU

DR V. PERRAULT

Ces savons, qui guérissent toutes les Maladies de la peau, sont aujourd'hui d'un usage général. Des cas nombreux de démangeaisons, dartres, hémorroïdes, etc., réputés incurables, ont été radicalement guéris par l'usage de ces Savons.

NUMÉROS ET USAGES DES SAVONS

- Savon No 1—Pour démangeons de toute sortes.
- Savon No 5.—Pour toutes sortes de dartres.
- Savon No 8.—Contre les taches de rousse et le masque.
- Savon No 14.—Surnommé à juste titre savon de beauté, sert à embellir la peau et donner un beau teint à la figure.
- Savon No 17.—Contre la gale. Cette maladie essentiellement contagieuse disparaît en quelques jours en employant le savon No 17.
- Savon No 18.—Pour les hémorroïdes. Ce savon a déjà produit les cures les plus admirables, et cela dans les cas les plus chroniques. Ces savons sont en vente chez tous les pharmaciens. Expédiés par la poste sur réception du prix (25 cents).

ALFRED LIMOGES,
Saint-Eustache, P. Q.



OR PLAQUÉ SOLIDE.

Afin d'introduire nos montres et autre bijouteries pour 60 jours nous enverrons ce beau jouet d'or fin plaqué à aucune adresse sur reçu de 32 cent en timbre de Post; et aussi enverrons sans autres charges notre grand catalogue de montres et bijouteries &c. avec des termes très avantageux aux Agents. Ce jouet est d'une qualité très fine et garantie de durer des années et soutenir l'essai de l'acide, est offert pour 32 cent pour 60 jours seulement. Envoyez votre ordre immédiatement et vous recevrez un jouet volant \$2.00 pour 32 cent. CANADIAN WATCH AND JEWELRY CO. 69 & 71 Adelaide St., East Toronto, Ont.

FEUILLETON "DU MONDE ILLUSTRÉ"

MONTRÉAL, 22 FÉVRIER 1890

FAMILLE-SANS-NOM

PAR JULES VERNE

PREMIÈRE PARTIE

(Suite)

Deux mois après le jugement du 27 septembre, le père, la mère, Jean et Joann avaient dû s'enfuir jusqu'aux territoires de l'Ontario. De Kingston, où ils furent reconnus dans l'auberge qui leur donnait asile, ils durent partir presque aussitôt. Simon Morgaz n'eut que le temps de s'échapper pendant la nuit. En vain Bridget et Jean avaient-ils voulu le défendre ! C'est à peine s'ils purent se soustraire eux-mêmes aux mauvais traitements, et Joann faillit être tué en protégeant leur retraite.

Tous quatre se rejoignirent sur la rive du lac, à quelques milles au delà de Kingston. Ils résolurent de suivre la rive septentrionale, afin d'atteindre les Etats-Unis, puisqu'ils ne trouvaient plus refuge même dans ce pays du Haut-Canada, qui échappait encore à l'influence des idées réformistes. Et pourtant, ne serait-ce pas le même accueil qu'ils devaient attendre de l'autre côté de la frontière, en ce pays où l'on exérait la trahison de Black envers un citoyen de la fédération américaine ?

Mieux valait donc gagner quelque pays perdu, se fixer même au milieu d'une tribu indienne, où le nom de Simon Morgaz ne serait peut-être pas parvenu encore. Ce fut en vain. Le misérable était repoussé de partout. Partout on le reconnaissait, comme s'il eût porté au front quelque signe infamant, qui le désignait à la vindicte universelle.

On était à la fin de novembre. Quel cheminement pénible, lorsqu'il faut affronter ces mauvais temps, cette brise glaciale, ces froids rigoureux, qui accompagnent l'hiver dans le pays des lacs ! En traversant les villages, les fils achetaient quelques provisions, tandis que le père se tenait en dehors. Ils couchaient, lorsqu'ils le pouvaient, au fond de cahutes abandonnées ; lorsqu'ils ne le pouvaient pas, dans des anfractuosités de roches ou sous les arbres de ces interminables forêts qui couvrent le territoire.

Simon Morgaz devenait de plus en plus sombre et farouche. Il ne cessait de se disculper devant les siens, comme si quelque invisible accusateur, acharné sur ses pas, lui eût crié : traître !... Et maintenant il semblait qu'il n'osait plus regarder en face sa femme et ses enfants. Bridget le réconfortait cependant par d'affectueuses paroles, et, si Joann continuait à garder le silence, Jean ne cessait de protester.

"Père !... père !... répétait-il, ne te laisse pas abattre !... Le temps fera justice des calomnieux !... On reconnaîtra que l'on s'est trompé... qu'il n'y avait contre toi que des apparences ! Toi,

père, avoir trahi tes compagnons, avoir vendu ton pays !..."

"Non !... non !... " répondait Simon Morgaz, mais d'une voix si faible qu'on avait peine à l'entendre.

La famille, errant de village en village, arriva ainsi vers l'extrémité occidentale du lac, à quelques milles du fort de Toronto. En contournant le littoral, il suffirait de descendre jusqu'à la rivière de Niagara, de la traverser à l'endroit où elle se jette dans le lac pour être enfin sur la rive américaine.

Était-ce donc là que Simon Morgaz voulait s'arrêter ? Ne valait-il pas mieux, au contraire, s'enfoncer plus profondément vers l'ouest, afin d'atteindre une contrée si lointaine que la renommée d'infamie n'y fût point arrivée encore ? Mais quel lieu cherchait-il ? Sa femme ni ses fils ne pouvaient le savoir, car il allait toujours devant lui, et ils ne faisaient que le suivre.

Le 3 décembre, vers le soir, ces infortunés, exténués de fatigue et de besoin, firent halte dans une

loin !... Notre mère ne résisterait pas à de nouvelles fatigues !... Nous voici presque à la frontière américaine !... Comptez-vous passer au delà ?"

Simon Morgaz regarda son fils aîné, et ses yeux s'abaissèrent presque aussitôt. Joann insista.

"Voyez dans quel état est notre mère ! reprit-il. Elle ne peut plus faire un mouvement !... Cette torpeur va lui enlever le peu d'énergie qui lui reste !... Demain, il lui sera impossible de se lever ! Sans doute, mon frère et moi, nous la porterons !... Mais encore faut-il que nous sachions où vous voulez aller, et que ce ne soit pas loin !... Qu'avez-vous décidé, mon père ?"

Simon Morgaz ne répondit pas, il courba la tête et se retira au fond de la caverne.

La nuit était venue. Aucun bruit ne troublait cette solitude. D'épais nuages couvraient le ciel et menaçaient de se fondre en une brume uniforme. Pas un souffle ne traversait l'atmosphère. Quelques hurlements éloignés rompaient seuls le silence de ce désert. Une neige morne et dence commençait à tomber.

Le froid étant vif, Jean alla ramasser du bois mort qu'il alluma dans un angle, près de l'entrée, afin que la fumée pût trouver une issue au dehors. Bridget, étendue sur une lièze d'herbe que Joann avait apportée, était toujours immobile. Le peu de vie qui demeurait en elle ne se trahissait que par une respiration pénible, entrecoupée de longs et douloureux soupirs. Tandis que Joann lui tenait la main, Jean s'occupait d'alimenter le foyer, afin de maintenir la température à un degré supportable.

Simon Morgaz, blotti au fond, à demi couché, dans une attitude de désespoir, comme s'il eût eu horreur de lui-même, ne faisait pas un mouvement, tandis que les reflets de la flamme éclairaient sa figure convulsée.

La lueur du foyer tomba peu à peu, et Jean sentit ses yeux se fermer malgré lui.

Combien d'heures resta-t-il dans cet assoupissement ? Il ne l'aurait pu dire. Mais lorsqu'il s'éveilla, il vit que les derniers charbons allaient s'éteindre.

Jean se releva, jeta une brassée de branches sur le foyer qu'il raviva de son souffle, et la caverne s'éclaira.

Bridget et Joann, l'un près de l'autre, gardaient toujours la même immobilité. Quant à Simon Morgaz, il n'était plus là. Pourquoi avait-il quitté l'endroit où reposaient sa femme et ses fils ?...

Jean, pris d'un affreux pressentiment, allait s'élanter hors

de la caverne, lorsqu'une détonation retentit. Bridget et Joann se redressèrent brusquement. Tous deux avaient entendu le coup de feu, qui avait été tiré à très courte distance.

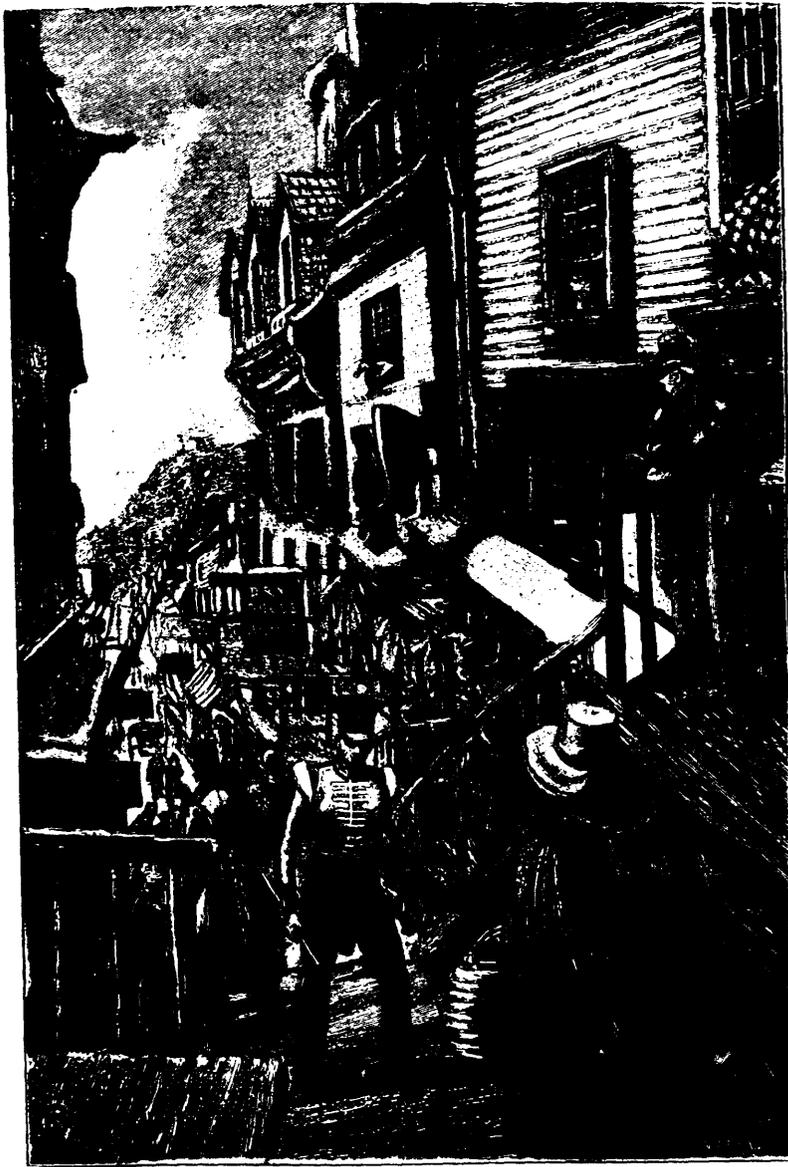
Bridget jeta un cri d'épouvante, elle se releva, et, traînée par ses fils, sortit de la caverne.

Bridget Joann et Jean n'avaient pas fait vingt pas qu'ils apercevaient un corps étendu sur la neige.

C'était le corps de Simon Morgaz. Le misérable venait de se tirer un coup de pistolet dans le cœur. Il était mort.

Joann et Jean reculèrent, atterrés. Le passé se dressait devant eux ! Était-il donc vrai que leur père fût coupable ? Ou bien, dans une crise de désespoir, avait-il voulu en finir avec cette existence, trop dure à supporter ?...

Bridget s'était jetée sur le corps de son mari,



La rue du Petit Champlain à Québec

caverne, à demi obstruée de broussailles et de ronces—quelque repaire de bête fauve, abandonné en ce moment. Le peu de provisions qui leur restaient avait été déposé sur le sable. Bridget succombait sous le poids des lassitudes physiques et morales. A tout prix, il faudrait que la famille Morgaz, au prochain village, obtint d'une tribu indienne quelques jours de cette hospitalité que les Canadiens lui refusaient sans pitié.

Joann et Jean, torturés par la faim, mangèrent un peu de venaison froide. Mais, ce soir là, Simon Morgaz et Bridget ne voulurent ou ne purent rien prendre.

"Père, il faut refaire tes forces ! " dit Jean.

Simon Morgaz ne répondit pas.

"Mon père, dit alors Joann,—et ce fut la seule fois qu'il lui adressa la parole depuis le départ de Chambly—mon père, nous ne pouvons aller plus

Elle le serrait dans ses bras.... Elle ne voulait pas croire à l'infamie de l'homme dont elle portait le nom.

Joann releva sa mère et la ramena dans la caverne, où son frère et lui revinrent déposer le cadavre de leur père à la place qu'il occupait quelques heures avant.

Un portefeuille était tombé de sa poche, Joann le ramassa, et lorsqu'il l'ouvrit, un paquet de banknotes s'en échappa.

C'était le prix auquel Simon Morgaz avait livré les chefs de la conspiration de Chambly!... La mère et les deux fils ne pouvaient plus douter maintenant!

Joann et Jean s'agenouillèrent près de Bridget.

Et maintenant, devant le cadavre du traître qui s'était fait justice, il n'y avait plus qu'une famille flétrie, dont le nom allait disparaître avec celui qui l'avait déshonoré!

III.—UN NOTAIRE HURON

Ce n'était pas sans de graves motifs que le gouverneur général, sir John Colborne, le ministre de la justice et le colonel Gore avaient conféré au palais de Québec, en vue de mesures à prendre pour réprimer les menées des patriotes. En effet, une redoutable insurrection allait prochainement soulever la population d'origine franco-canadienne.

Mais si lord Gosford et son entourage s'en préoccupaient à bon droit, ce n'était pas pour inquiéter, semblait-il, un jeune garçon qui, dans la matinée du 3 septembre, grossoyait en l'étude de maître Nick, place du marché Bon-secours, à Montréal.

"Grossoyer" n'est peut-être pas le mot qui convenait à cet absorbant travail, auquel le second clerc, Lionel Restigouche, s'adonnait en ce moment—neuf heures du matin. Une colonne, de lignes inégales et de fine écriture, s'allongeait sur une belle feuille de papier bleuâtre, qui ne ressemblait en rien au rude parchemin des actes. Par instants, lorsque la main de Lionel s'arrêtait pour fixer quelque idée incertaine, ses yeux se portaient vaguement, à travers la fenêtre entr'ouverte, vers le monument élevé sur la place Jacques Cartier, en l'honneur de l'amiral Nelson. Son regard s'anima alors, son front rayonnait, et sa plume se reprenait à courir, tandis qu'il balançait légèrement la tête, comme s'il eut battu la mesure sous l'influence d'un rythme régulier.

Lionel avait à peine dix-sept ans. Sa figure, presque féminine encore, de type très français, était charmante, avec des cheveux blonds, un peu longs peut-être, et des yeux bleus rappelant l'eau des grands lacs canadiens. S'il n'avait plus ni père ni mère, on peut dire que maître Nick lui servait de l'un et de l'autre, car cet estimable notaire l'aimait comme s'il eut été son fils.

Lionel était seul dans l'étude. A cette heure, personne. Pas un des autres clercs, occupés alors aux courses du dehors, pas même un client, bien que l'office de maître Nick fût un des plus fréquentés de la ville. Aussi, Lionel, se croyant sûr de ne point être dérangé, en prenait-il à son aise, et il venait d'encadrer son nom dans un paraphe mirifique au-dessous de la dernière ligne tracée au bas de la page, quand il s'entendit interpeller:

"Eh! que fais-tu là, mon garçon?"

C'était maître Nick, que le jeune clerc n'avait point entendu entrer, tant il s'absorbait dans son travail de contrebande.

Le premier mouvement de Lionel fut d'entr'ouvrir un sous-main, afin d'y glisser le papier en question; mais le notaire saisit prestement la feuille suspecte, en dépit du jeune garçon qui cherchait vainement à la reprendre.

"Qu'est-ce que cela, Lionel? demanda-t-il. Une minute... une grosse... une copie de contrat?..."

—Maître Nick, croyez bien que...

Le notaire avait mis ses lunettes et, le sourcil froncé, parcourait la page d'un œil stupéfait.

"Que vois-je là? s'écria-t-il. Des lignes inégales?... Des blancs d'un côté!... Des blancs de l'autre!... Tant de bonne encre perdue, tant de bon papier gaspillé en marges inutiles!"

—Maître Nick, répondit Lionel, rougissant jusqu'aux oreilles... cela m'est venu par hasard.

—Qu'est-ce qui t'est venu... par hasard?"

—Des vers....

—Des vers!... Voilà que tu rédiges en vers?... Ah ça! est-ce que la prose ne suffit pas pour libeller un acte?"

—C'est qu'il ne s'agit point d'un acte, ne vous déplaît-il, maître Nick.

—De quoi s'agit-il donc?"

—D'une pièce de poésie que j'ai composée pour le concours de la Lyre-Amicale!"

—La Lyre-Amicale! s'écria le notaire. Est-ce que tu t'imagines, Lionel, que c'est pour figurer au concours de la Lyre-Amicale ou toute autre société parnassienne que je t'ai accueilli dans mon étude?... Est-ce pour t'abandonner à tes ardeurs versificatrices que j'ai fait de toi mon second clerc? Mais, alors, autant vaudrait passer ton temps à canoter sur le Saint-Laurent, à promener ton dandysme dans les allées du Mont-Royal ou du parc de Sainte-Hélène! En vérité, un poète dans le notariat!... Une tête de clerc au milieu d'un nimbe!... Il y aurait de quoi mettre les clients en fuite!"

—Ne vous fâchez pas, maître Nick! répondit Lionel d'un ton piteux. Si vous saviez combien la poésie s'accommode de notre mélodieuse langue française! Elle se prête si noblement au rythme, à la cadence, à l'harmonie!... Nos poètes, en renom...

—Messieurs les poètes ne remplissent pas les importantes fonctions de second clerc que je sais! Ils ne sont pas payés, sans compter la table et le logement, six piastres par mois—et par moi!—ajouta maître Nick, enchanté de son jeu de mot. Ils n'ont point à rédiger des contrats de vente ou des testaments et ils peuvent pindariser à leur fantaisie!



L'un des innombrables cousins de maître Nick était chef de Peaux-Rouges

—Maître Nick... pour une fois....

—Eh bien! soit... pour une fois, tu as voulu être lauréat de la Lyre-Amicale?"

—Oui, maître Nick, j'ai eu cette folle présomption!"

—Et pourrais-je savoir quel est le sujet de ta poésie?... Sans doute quelque évocation dithyrambique à Tabellionoppe, la muse du parfait notaire?..."

—Oh! fit Lionel, en protestant du geste.

—Enfin, ça s'appelle, ta machine rimante?..."

—Le Feu Follet!"

—Le Feu Follet! s'écria maître Nick! Voilà que tu adresses des vers aux feux follets!"

Et, sans doute, le notaire allait prendre à parti les djinns, les elfes, les brownies, les lutins, les ondines, les ases, les cucufas, les farfadets, toutes les poétiques figures de la mythologie scandinave, lorsque le facteur frappa à la porte de l'étude et parut sur le seuil.

"Ah! c'est vous, mon ami? dit maître Nick. Je vous avais pris pour un feu follet!"

—Un feu follet, monsieur Nick? répondit le facteur. Est-ce que j'ai l'air....

—Non!... Non!... Et vous avez même l'air d'un facteur qui m'apporte une lettre.

—La voici, monsieur Nick.

—Merci, mon ami!"

Le facteur se retira, au moment où le notaire, ayant regardé l'adresse de la lettre, la décachetait vivement.

Lionel put alors reprendre sa feuille de papier, il la mit dans sa poche.

Maître Nick lut la lettre avec une extrême attention; puis, il retourna l'enveloppe, afin d'en examiner le timbre et la date. Cette enveloppe portait le timbre du post-office de Saint-Charles, petite paroisse du comté de Verchères, et la date du 2 septembre, c'est-à-dire de la veille. Après avoir réfléchi quelques instants, le notaire revint à sa philippique contre les poètes:

"Ah! tu sacrifies aux Muses, Lionel?... Eh bien, pour ta peine, tu vas m'accompagner à Laval, et tu auras le temps, en route, de tricoter des vers!"

—Tricoter, maître Nick!...

—Il faut que nous soyons partis dans une heure, et, si nous rencontrons des feux follets pendant le trajet, tu leur feras toutes tes amitiés!"

La-dessus, le notaire passa dans son cabinet, et tandis que Lionel se préparait pour ce petit voyage, qui n'était pas pour lui déplaire, d'ailleurs. Peut-être parviendrait-il à ramener son patron à des idées plus justes sur la poésie en général, et sur les enfants d'Apollon, même quand ils sont clercs de notaire.

Au fond, c'était un excellent homme, maître Nick, très apprécié pour la sûreté de son jugement, la valeur de ses conseils. Il avait cinquante ans alors. Sa physionomie prévenante, sa large et rayonnante figure, qui s'épanouissait au milieu des volutes d'une chevelure bouclée, très noire autrefois, grisonnante à présent, ses yeux vifs gais, sa bouche aux dents superbes, aux lèvres souriantes, ses manières aimables, enfin une belle humeur très communicatif,—de tout cet ensemble, il résultait une personnalité très sympathique. Détail à retenir: sous la peau bistrée, tournant au rougâtre, de maître Nick, on devinait que le sang indien coulait dans ses veines.

Cela était, et le notaire ne s'en cachait pas. Il descendait des plus vieilles peuplades du pays—celles qui possédaient le sol, avant que les Européens eussent traversé l'Océan pour le conquérir. A cette époque, bien des mariages furent contractés entre la race française et la race indigène. Les Saint-Castin, les Frenaud, les Népigny, les d'Entremont et autres finet souche et devinrent même souverains de tribus sauvages.

Donc, maître Nick était Huron par ses ancêtres. C'est-à-dire qu'il sortait de l'une des quatre grandes familles de la branche indienne. Bien qu'il eût pu porter ce nom retentissant de Nicolas Sagamore, on l'appelait plus communément maître Nick. Il s'en tenait là et n'en valait pas moins.

Ce que l'on savait, d'ailleurs, c'est que sa race n'était pas éteinte. En effet, l'un de ses innombrables cousins, chef de Peaux-Rouges, régnait sur une des tribus huronnes, établie au nord du comté de Laprairie, dans l'ouest du district de Montréal.

Qu'on ne s'étonne point si cette particularité se rencontre encore en Canada. Dernièrement, Québec possédait un honorable tabellion qui, par sa naissance, aurait eu le droit de brandir le tomahawk et de pousser le cri de guerre à la tête d'un parti d'Iroquois. Heureusement, maître Nick n'appartenait point à cette tribu d'Indiens perfides, qui s'allièrent le plus souvent aux oppresseurs. Il s'en fût soigneusement caché. Non! Issu de ces Hurons, dont l'amitié fut presque toujours acquise aux Franco-Canadiens, il n'avait point à en rougir. Aussi, Lionel était-il fier de son patron, rejeton incontesté des grands chefs du Nord Amérique, et il n'attendait que l'occasion d'en célébrer les hauts faits dans ses vers.

A Montréal, maître Nick avait toujours observé une prudente neutralité entre les deux partis politiques, n'étant ni Franco-Canadien ni Anglo-Américain d'origine. Aussi tous l'estimaient, tous recouraient à ses bons offices qu'il ne marchandait pas. Il fallait croire, pourtant, que les instincts ataviques s'étaient modifiés en lui, car, jusqu'alors il n'avait jamais senti se réveiller les velléités guerrières de sa race.

(A suivre).

FEUILLETON DU "MONDE ILLUSTRÉ"

MONTREAL. 22 FÉVRIER 1890

LE REGIMENT

PROLOGUE

MARIÉE PAR ORDRE.—(Suite)

Et il était venu. Lorsqu'il arriva, le général venait de rouvrir les yeux et de reprendre connaissance. Il reconnut son fils et lui tendit la main. Georges éclata en sanglots et tomba à genoux près du lit.

— Mon père ! mon père !

— Mon fils ! murmura le malade d'une voix faible.

Et ses yeux voilés exprimaient une ineffable joie.

Comme Georges, à genoux, ne pouvait à ce moment le surprendre, Cheverny fit un signe au médecin, appuya un doigt sur sa bouche. Il ne pouvait pas lui dire à haute voix :

— Je vous recommande de ne rien raconter à mon fils de ce qui s'est passé. Rien, jamais !

Le médecin remarqua le signe et sous prétexte d'arranger le drap et les couvertures, il se pencha sur le malade.

— Vous avez conpris ? souffla le général à son oreille.

— J'ai compris.

— Vous me jurez que vous vous taisez ?

— Le faut-il vraiment ?

— Je suis seul juge, je vous l'ordonne.

— Eh bien, soyez en paix, je vous le jure.

Georges, sanglotant, toujours à genoux, n'avait rien surpris de ce colloque rapide, Cheverny essaya de sourire.

— N'oubliez pas, docteur, qu'il me faut deux jours de vie.

Le médecin avait préparé un énergique cordial. Il le lui fit boire. Un peu de sang apparut aux joues flétries et pâlies du général.

— Cela me fait du bien. Merci, dit-il d'une voix plus accentuée.

Et à Georges.

— Pourquoi pleures-tu comme un enfant ? Sois homme. La mort est peu de chose, va, pour nous autres, surtout, les soldats.

Georges essuya ses yeux, se releva et embrassa son père.

— Je t'aime tant. Je t'avais laissé, il y a deux jours, plein de santé, plein de vie, faisant encore, pour toi et pour moi, des projets d'avenir, et aujourd'hui, aujourd'hui, oh ! mon Dieu !

Et ses pleurs redoublèrent. Puis tout à coup, les larmes brusquement séchées :

— Ah ! mais je te vengerai, je veux tout savoir, qui t'a blessé ? Pourquoi ce duel ?

Se tournant vers le médecin :

— Il est inutile que mon père se fatigue à me faire ce récit. Vous assistiez à cette rencontre, docteur ?

— Oui.

— Dites-moi tout.

— Je ne sais rien des causes du duel. Je ne connais que ce que j'ai vu : votre père blessé, au premier échange des balles.

— Et son adversaire ?

— Se nomme Jaguelain.

Georges parut frappé en entendant ce nom.

— Jaguelain ! murmura-t-il. Ce nom ne m'est pas inconnu. Il me semble l'avoir vu souvent cité, dans des journaux, parmi les tireurs, à certaines soirées d'escrime, ou dans les tirs au pistolet.

— C'est bien cela.

— Ah !

Il resta silencieux et cette fois s'adressant à son père :

— Tu connaissais cet homme ?

— Oui.

— Je l'ignorais.

— C'est possible.

— Pourquoi t'es-tu battu avec lui ?

— Une querelle au cercle.

— Au cercle ? Tu n'y vas jamais.

— Je m'y trouvais pourtant, dit le général avec douceur.

— Et le motif ?

— Puéril, comme toutes les querelles de cercle.

— Et tu te serais battu, toi, pour un motif puéril, toi dont personne, assurément, ne peut suspecter la bravoure ?

— Oui, Georges, et veuille bien me faire une promesse.

— Laquelle, père ?

— Ne m'interroge pas plus longtemps sur ce duel.

— Je te le promets, dit l'officier tout soucieux.

— Je veux une autre promesse encore !

— Quoi donc ?

— Je me suis battu. J'ai été blessé. Je sens

que je vais mourir. Mais tout s'est loyalement

passé. Les témoins te le diront. Le procès-verbal

te l'affirmera. Promets-moi donc de ne jamais

provoquer ce Jaguelain et de ne jamais rechercher,

je puis bien te le dire, car tu as compris, de ne

jamais rechercher les vraies causes de cette ren-

contre.

Et comme Georges hésitait :

— Je t'en prie. Je te l'ordonne.

— C'est bien, père. Je ne t'ai jamais désobéi.

Le blessé sembla soulagé. Il respira moins pé-

niellement. Il resta quelque temps silencieux,

paraissant se recueillir.

— Docteur, dit-il, veuillez me laisser seul avec

Georges.

Le médecin sortit.

— Ecoute Georges, dit le général, je vais droit

au but parce que je n'ai que quelques heures à

vivre. Et je désire bien les employer, ces heu-

res-là. Je ne t'ai jamais interrogé sur l'état de

ton cœur. J'attendais tes confidences. Ces con-

fidences ne venant pas, je suis bien obligé de les

provoquer. Il m'a semblé remarquer depuis quel-

que temps, mon cher Georges, que ton cœur n'était

plus libre et que tu aimais.

— C'est vrai, père.

— Pourquoi ne m'en as-tu rien dit ?

— J'attendais.

— Quoi donc ?

— Une certitude. Je voulais savoir si je suis

aimé.

— Et le sais-tu ?

— Non. Je le crois, mais, cependant, j'ai peur.

— Comment ne t'aimerait-on pas ? dit le père,

avec orgueil. Et la jeune fille que tu as choisie,

veux-tu me permettre de te la nommer ? Car je

crois avoir deviné, vois-tu.

— Oh ! mon père !

— C'est Marguerite de Pontalès, la fille de mon

vieil ami.

Et mentalement il ajoutait :

— La fille de Thérèse !

— Oui, mon père, c'est elle !

— Tu l'aimes bien !

— De toute mon âme.

— Et tu serais heureux si elle devenait ta

femme ?

— Oh ! père, mais je ne comprends pas la vie

sans elle. Sans elle, ah ! que l'existence serait mo-

notone ! Que veux-tu que je devienne si elle n'est

pas auprès de moi ? Ma pensée est pleine de son

image. Peut-on la voir sans l'aimer ? Quel trésor,

mon père ! J'ai peur de ne pas être digne de l'ob-

tenir.

— Elle sera ta femme, je te le promets.

— Mais si elle ne m'aime pas ?

— Elle sera ta femme. Je t'en donnerai la cer-

titude avant de mourir. Si tu la tiens de son père,

je veux que tu la tiennes aussi un peu de moi.

Il retomba sur son oreiller, non qu'il fût plus

fatigué des efforts qu'il faisait pour parler. Le

breuvage fortifiant du médecin le surexcitait et

lui faisait oublier sa blessure. Elles s'écoulaient

rapides et vertigineuses les dernières minutes qu'il

lui restait à vivre ; mais peu lui importait de les

user et de raccourcir ses jours chancelants, s'il

pouvait jusqu'au bout accomplir son devoir, un

devoir paternel et sacré. S'il avait laissé tomber

sa tête sur l'oreiller c'est que subitement l'image

de tout un avenir venait de passer devant ses yeux, un avenir plus heureux que n'avait été toute sa vie, celui de Georges.

— Étrange destinée ! pensait-il. J'aime Thérèse.

Je ne puis l'épouser. Elle devient la femme d'un

autre qui est mon ami. Je veille sur elle. Je

sauve sa fortune et l'honneur de son nom. Elle

l'ignorera toujours, comme elle ignorera que je l'ai

aimée. Et mon fils épouse sa fille. Ainsi, mon

anour revivra dans mon fils, de même que Thérèse

revivra dans sa fille. Car Marguerite aimera mon

fils. Elle l'aime déjà, j'en suis sûr. Il est trop

noble, trop doux, trop tendre, pour qu'elle ne l'ait

pas distingué depuis longtemps. Étrange desti-

née ! Je vais donc mourir heureux.

Il oubliait le profond désespoir de sa jeunesse,

lorsqu'il avait appris que jamais Thérèse ne serait

sa femme. Il ne pensait plus qu'au bonheur de

son fils. Il y avait sur les traits du blessé une

telle expression de béatitude, un sourire tel que

Georges s'en émut. Il crut que son père venait

de mourir et qu'il souriait à la mort comme à la

délivrance.

— Père ! père !

Mais le général tourna le regard du côté de son

fils et répondant sans doute à ses pensées, il dit

ces seuls mots :

— Je t'aime tant !

Le médecin, à cette minute, frappa doucement à

la porte. Il y avait longtemps qu'il avait laissé

le général seul avec Georges. Il était inquiet. Au-

cune fatigue sur les traits du malade. Les yeux

brillaient. La figure était animée.

— Ce serait un miracle, s'il vivait, se dit le doc-

teur.

Georges s'était retiré. Cheverny dit au méde-

cin :

— Avez-vous parcouru les journaux du soir ?

— Oui, général.

— Ils publient le procès-verbal de mon duel ?

— Oui, dans la forme que vous avez vous-même

indiquée.

Et, tirant une liasse de journaux, il lut à Che-

verny le procès-verbal rédigé par les témoins.

— C'est bien, dit le malade. Je vais vous de-

mander encore un service.

— Usez et abusez de moi.

— Il faut que je vois Pontalès et Briard, le plus

tôt possible, docteur, vous comprenez pourquoi ?

— Je vais écrire à Briard, quant à Pontalès...

— Eh bien ?

— Depuis trois ou quatre heures un homme se

promène, hagard, ayant l'air d'un fou, sous vos

fenêtres, dans la rue Ampère.

Et s'approchant d'une fenêtre et soulevant le

rideau :

— Il y est encore. Certainement les passants

qui le voient le prennent pour un insensé, ou peut-

être un ivrogne, car il ressemble à l'un ou à l'au-

tre.

— Mais quel rapport ?

— Cet homme n'est autre que Pontalès, géné-

ral.

— Le malheureux !

— Il regarde, mais il n'ose entrer. Il doit souf-

frir, car son visage est contracté ! Et quelle allure !

sa cravate est dénouée, son pardessus est frippé et

maculé de boue, de même son pantalon. Il a la

tête nue.

C'était Pontalès, en effet, désespéré, honteux,

n'osant entrer dans cet hôtel où se mourait Che-

verny, n'osant, au concierge, demander des nou-

velles parce qu'il tremblait d'apprendre que Che-

verny était mort.

— Mort ! disait-il, mort ! pour moi ! Ah ! lâche !

lâche ! que peut-il penser de moi, s'il peut encore

penser ?

Le général s'agita péniblement dans son lit.

— Docteur, puisqu'il est là, ce malheureux, vou-

driez-vous descendre et aller le prier de venir au-

près de moi ?

— A l'instant, général.

Le docteur sortit. Il fut quelques minutes

absent. Tout à coup, il rentra. Il tenait par la

main Pontalès méconnaissable et bien tel qu'il

l'avait dépeint tout à l'heure.

Pontalès resta debout au milieu de la chambre,

les yeux baissés, n'osant regarder le lit où gisait le

blessé. Celui-ci, au contraire, le considérait avec

un air de mépris dans lequel on pouvait démêler, pourtant, je ne sais quelle compassion.

Evidemment cet homme, habitué à tous les périls, et qui tant de fois, avait fait le sacrifice de sa vie, plaignait cet autre qui avait tremblé devant le premier danger couru. Aucune amertume, du reste, aucun regret dans ce cœur haut placé, inaccessible aux sentiments vulgaires. Il était heureux d'avoir épargné une grande tristesse à Thérèse.

Le docteur se retira. Pontalès était-il au bout de ses forces ? N'attendait-il, pour s'abandonner à son émotion, pour se livrer à toute sa douleur, que le départ du médecin, retenu par un reste d'orgueil, ne voulant pas s'humilier devant un inconnu ?

Pontalès se mit à genoux, pleurant et n'essayant point de lui cacher ses larmes :

—André ! André ! Pardon !

—Oui, je te pardonne, dit de Cheverny. Cependant il n'est pas juste, tu en conviendras, que je sois deux fois victime de mon amitié pour toi, victime dans ma fortune, d'abord, victime dans ma vie, ensuite.

—Pardon, André, pardon !

—Je te pardonne, te dis-je, mais j'ai le droit de mettre à mon pardon certaines conditions.

—Parle ! j'accepte tout. J'ai été lâche tout à l'heure et cependant si j'étais sûr de pouvoir sauver ta vie en sacrifiant la mienne, je la donnerais, je te le jure, je ne serais plus lâche.

Et sur un ironique sourire du blessé :

—Tu m'accables, André.

—Pour empêcher un désastre, ta ruine complète, je t'ai donné ma fortune, celle de mon fils. Tu n'as pas eu le temps de rétablir la tienne. Ma fortune est donc toujours entre tes mains, mais j'ai confiance en toi. Moi mort, tu la rendras à mon fils.

—André, tu n'en doute pas, j'espère ?

—Non, mais voici où je veux en venir. Tu as une fille, Marguerite, qui est belle, douce, élégante, qui a toute la beauté, toute la distinction et toutes les sérieuses qualités de sa mère.

—Eh bien ?

—Elle est en âge de se marier. L'as-tu promise à quelqu'un ? As-tu engagé ta parole ?

—Non.

—Crois-tu qu'elle aime mon fils ?

—Ton fils ? Georges ? Tu as pensé ?

—Crois-tu qu'elle l'aime ?

—Je l'ignore, elle est heureuse de le voir, elle ne parle de lui qu'avec chaleur et émotion. Peut-être l'aime-t-elle.

Le même air d'infinie félicité parut sur le visage de Cheverny. Il revoyait Thérèse. Il lui semblait, par une transposition de tout son être, que ce n'était pas Marguerite qu'il demandait en mariage pour son fils, mais Thérèse qu'il demandait pour lui-même. Et d'une voix troublée :

—Georges l'adore. Veux-tu quelle soit sa femme ?

—Ma fille épousera ton fils, dit Pontalès.

—Mon Dieu, que je suis heureux ! dit le blessé à voix basse.

—Avais-tu donc pensé que je te refuserais ?

—Non. Mais si elle en avait aimé un autre.

—Cela n'est pas, heureusement !

—Tu t'acquittes envers moi. Si tu fais cela, tu me devras plus rien. Mais le feras-tu ? Qui m'en répond ?

—Doutes-tu de moi ? Je te le jure.

—Hélas ! Je te croyais brave et fort. Tu t'es montré faible et ton front est encore rouge de ta lâcheté de ce matin. J'ai le droit de te parler de la sorte, puisque je meurs pour toi. Que deviendras-tu quand je serai mort ? Je suis obligé de me défier de toi, de prendre contre toi des précautions qui t'obligeront à ne point oublier le serment que tu viens de me faire et qui, ainsi, assureront le bonheur de mon fils.

—J'ai mérité cette défiance. Je ne veux pas que tu sois généreux plus que tu ne l'as été. Parle, je m'incline devant ta volonté ! Quels que soient tes ordres, quelles que soient tes exigences, j'obéirai. Je veux que ta mort soit calme, si tu dois mourir et je veux, dans ma main, sentir ta main qui me pardonne.

—Voici, dit Cheverny, ce que j'ai résolu. Les journaux du soir ont publié le procès-verbal du duel.

Et sur un geste épouvanté de Pontalès :

—Lis !

Pontalès parcourut les journaux. Le procès-verbal était ainsi conçu, net comme ceux du même genre, relatant ces rencontres :

“ A la suite d'une altercation très-vive entre M. J. et le général de C. (les journaux ne donnaient que les initiales) une rencontre au pistolet a été décidée. Elle aura lieu demain dans les bois de Chaville, au carrefour dit des *Quatre-Chemins*. Deux balles seront échangées, à vingt pas.

Pour M. J. :

CHVANON.
RAUCOURT.

Pour le général de C. :

PONTALÈS.
BRIARD.

“ Conformément à ce qui a été arrêté par les témoins, les deux adversaires se sont rencontrés aujourd'hui, 11 juillet, à sept heures du matin, au carrefour des *Quatre-Chemins*. Au signal donné, ils ont tiré en même temps et M. le général de C. a été atteint en pleine poitrine.

Pour M. J. :

CHVANON.
RAUCOURT.

Pour le général de C. :

PONTALÈS.
BRIARD.

Pontalès avait le visage couvert d'une grosse sueur. Il vacillait sur ses jambes. Il avait eu beaucoup de peine à lire tant ses yeux étaient troublés.

—Et c'est tout, bégaya-t-il, c'est tout.

—Oui.

—Personne n'a raconté la vérité ?

—Personne ne l'a racontée et ne la racontera. C'est moi qui ai voulu que le procès-verbal fût ainsi rédigé.

—Que tu es bon ! Tu veux donc me faire mourir de honte.

—J'ai voulu aussi qu'un autre procès-verbal existât, relatant les faits tels qu'ils se sont passés.

—Ah ! fit le malheureux, effrayé.

—Ce procès-verbal, signé par tous ceux qui assistaient à cette scène, même par toi, constatera ta lâcheté.

—Et que veux-tu en faire ?

—Il sera écrit et signé en double. Chacun de ces procès-verbaux sera mis sous enveloppe et cacheté. Je confierai le premier à mon fils Georges et l'enveloppe portera :

“ Pour être brûlé, sans être lu, le jour de ton mariage avec Marguerite.”

—Et l'autre ? dit Pontalès qui commençait à comprendre.

—L'autre également sous enveloppe et cacheté, sera confié au second de tes témoins, à Briard. Et l'enveloppe portera la mention suivante :

“ Pour être publié par les journaux, le jour du mariage de Marguerite de Pontalès avec un autre que Georges de Cheverny.”

Cette fois Pontalès comprenait tout à fait. Il soupira et resta silencieux. Certes, il avait bien souffert depuis le matin, mais cela n'était rien à côté de ce qu'il endurait en ce moment. Il se voyait mis en défiance par cet homme duquel il n'avait reçu que des bienfaits, par cet homme pour le salut duquel, il ne mentait pas tout à l'heure, il serait mort à son tour. C'était, pour lui, une blessure plus cruelle que toutes les blessures. Il en était tout abattu et ses yeux se mouillèrent.

Cependant il ne se révolta point. Il ne fit pas d'objections. Il se contenta de dire :

—Je mérite ta défiance. Tu me punis, je t'assure, bien cruellement. Tu fais bien. Ta volonté sera la mienne. Ma fille, je la donnerai à ton fils avec honneur, parce que ton fils est le gendre rêvé par moi et par Thérèse. Et pour qu'il ne te reste aucune inquiétude, aucun soupçon, aucune mauvaise pensée, je signerai ce procès-verbal de ma honte et de ma lâcheté. Je le signerai des deux mains, André, tu m'entends ? Mais je voudrais bien effacer cette signature avec tout mon sang.

Le général eut un geste lent de la tête qui signifiait :

—Il est tard !

Pontalès comprit, soupira et se tut. Contrairement à ce que pensait le médecin, le général de Cheverny parut se remettre pendant les jours qui suivirent. Sa nature vigoureuse se révoltait contre la mort qui le surprenait ainsi en pleine santé. Toutefois le médecin gardait peu d'espoir et cha-

que fois que Georges l'interrogeait, il répondait tristement :

—Vous êtes homme, vous êtes soldat. Je ne voudrais pas vous donner une espérance qui ne se réaliserait pas, faire naître dans votre cœur une illusion vite dissipée. Votre père ne se rétablira pas. Ses jours sont comptés.

—Mais vous pouvez vous tromper ?

—Je le souhaite de toute mon âme, est-il nécessaire de le dire ?

Et le docteur hocha la tête. Le général ne se faisait pas d'illusion, lui. Il sentait très bien qu'il n'y avait là qu'une accalmie, une sorte de sursis donné par la mort. Du moins il en profita pour continuer, ainsi qu'il avait fait, de préparer l'avenir.

Toute sa pensée, comme toute sa vie, s'était concentrée sur un seul point : le bonheur de Georges. Il fit venir rue Ampère les témoins de Jaguelain et Briard. Et ce fut lui qui dicta, froidement, avec une précision toute militaire, le procès-verbal suivant :

“ Les soussignés constatent la vérité de faits qui vont être rapportés : Le 11 juillet 1858, à sept heures du matin, M. Jaguelain, coulisier et rédacteur de quelques journaux et bulletins financiers, se rencontrait au carrefour des *Quatre-Chemins*, dans le bois de Chaville, avec M. de Pontalès, manufacturier. M. de Pontalès avait été outragé dans son honneur par M. Jaguelain, au cours d'un article, lui en avait fait demander raison et le pistolet avait été choisi, M. de Pontalès n'ayant jamais tenu une épée.

“ Lorsque les adversaires furent en présence et que M. de Cheverny, premier témoin, fut sur le point de donner le signal, M. de Pontalès s'affaissa sur lui-même, très pâle, pris de tremblement et il eut une faiblesse. On l'emporta. On essaya de calmer ses nerfs. Lorsqu'il fut à peu près remis et qu'on lui eut rendu son arme, une seconde faiblesse le prit et l'on reconnut qu'il était impossible de le contraindre à une rencontre de ce genre qui lui enlevait toute sa liberté d'esprit et toute énergie virile.

“ M. Jaguelain, à ce moment, ayant prononcé quelques mots dont l'ironie grossière devait atteindre les témoins de M. de Pontalès, M. de Cheverny déclara prendre fait et cause pour son ami.

“ Le duel eut donc lieu entre M. Jaguelain et M. le général de Cheverny. Deux balles furent tirées en même temps ; M. Jaguelain ne fut pas blessé ; le général fut atteint en pleine poitrine. Tels sont les faits que nous déclarons conforme à la plus stricte vérité. Et tous, nous avons signé, y compris M. de Jaguelain et M. de Pontalès, le présent procès-verbal, remis en double à M. le général de Cheverny qui s'en servira ainsi qu'il le jugera convenable.”

Les témoins, Jaguelain, Pontalès et Cheverny avaient signé.

Ainsi que le général en avait prévenu Pontalès, un des procès-verbaux fut confié, comme un dépôt sacré, à Briard. Et Briard seul y put lire la suscription que portait l'enveloppe. L'autre fut gardé par Cheverny qui le remit à son fils.

Georges fut singulièrement troublé en lisant la phrase que, de sa main tremblante et fiévreuse, le général avait voulu écrire lui-même : “ Pour être brûlée, le jour du mariage.”

—Qu'est-ce donc ! dit-il, et que contient cette enveloppe ?

—Ton bonheur, mon enfant.

—Alors, père, pourquoi me le cacher ? Ne peux-tu me confier tes secrets, à moi qui suis soldat comme toi, et qui suis ton fils ?

Le visage du malade, toujours très doux et très tendre, quand il s'adressait à Georges, devint grave et triste.

—Si j'avais voulu te confier ce que renferme cette lettre, je n'aurais pas pris tant de précautions. Respecte-la donc, mon enfant, et ne l'ouvre jamais.

—Mais si je n'épouse pas Marguerite ?

—Tu l'épouseras.

—Cependant . . .

—Pontalès m'a donné sa parole.